



Perspectives économiques et financières 2014

Ottawa, Canada
Le 28 avril 2014
www.pbo-dpb.gc.ca

Le directeur parlementaire du budget a pour mandat de présenter au Parlement une analyse indépendante sur l'état des finances de la nation, le budget des dépenses du gouvernement, ainsi que les tendances de l'économie nationale; et, à la demande de tout comité parlementaire ou de tout parlementaire, de faire une estimation des coûts de toute proposition concernant des questions qui relèvent de la compétence du Parlement.

Le présent rapport vise à donner suite à la motion qu'a adoptée le Comité permanent des finances le 29 septembre 2011 : « Conformément au mandat du directeur parlementaire du budget [...] que le directeur parlementaire du budget fournisse au comité une perspective économique et fiscale deux fois par année civile, soit la quatrième semaine du mois d'octobre et la quatrième semaine du mois d'avril, et par la suite, que le directeur demeure disponible à comparaître devant le Comité afin de discuter des conclusions. »

Le présent document tient compte des données disponibles jusqu'au 8 avril 2014 inclusivement.

Prepared by: Randall Bartlett, Scott Cameron et Helen Lao*

* Les auteurs tiennent à remercier Mostafa Askari, Jason Jacques, Pat Brown et Jocelyne Scrim pour leurs observations. Ils assument seuls la responsabilité de toute erreur ou omission. Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec Mostafa Askari (courriel mostafa.askari@parl.gc.ca).

Table des matières

Résumé.....	ii
1 Perspectives économiques externes.....	1
1.1 Perspectives pour les États-Unis	2
1.2 Perspectives des prix des produits de base	3
2 Perspectives économiques canadiennes	4
2.1 Indicateurs économiques récents	5
2.2 Perspectives à moyen terme de l'économie canadienne	8
2.3 Risques dans les perspectives économiques du secteur privé	10
3 Perspectives financières.....	12
3.1 Croissance économique et perspectives budgétaires.....	13
3.2 Mesures budgétaires.....	15
3.3 Revenus et charges depuis le début de l'exercice	17
3.4 Perspectives d'évolution à moyen terme des revenus budgétaires	18
3.5 Perspectives d'évolution à moyen terme des charges	19
3.6 Le Compte des opérations de l'assurance-emploi et les taux de cotisation.....	21
3.7 Décisions clés et risques pour les prévisions	22
3.8 L'incertitude dans les projections budgétaires du DPB	23
3.9 Comparaison avec les prévisions budgétaires du Budget 2014.....	24
4 Estimation du solde budgétaire structurel fédéral émanant du DPB	24
5 Comparaison des estimations du DPB et de Finances Canada concernant le solde structurel	25
Bibliographie	27
Annexe A	28
Annexe B	29
Annexe C	30
Annexe D	31
Annexe E.....	32

Résumé

Perspectives économiques

À la faveur d'un essor de l'économie mondiale et d'une demande intérieure soutenue, les perspectives économiques du Canada se sont globalement éclaircies par rapport aux dernières projections économiques et financières que le DPB avait publiées dans sa Mise à jour d'octobre 2013 (MPEF).

Économie mondiale

L'activité économique mondiale et les échanges commerciaux se sont raffermis au deuxième semestre de 2013, étant donné que la demande finale dans les économies avancées a augmenté à un rythme soutenu et que l'investissement dans les stocks a surpris par son taux de croissance. Dans les économies de marché émergentes, la nette progression des exportations a stimulé l'activité économique et a dépassé la croissance plus modeste de la demande intérieure.

Comme l'indique le Fonds monétaire international (FMI) dans ses Perspectives de l'économie mondiale (PEM) d'avril 2014, l'activité économique mondiale devrait continuer de s'améliorer en 2014 et en 2015, sous l'élan principalement des économies avancées, dont la force est en grande partie attribuable à l'assouplissement de la rigueur budgétaire combiné à une politique monétaire encore très accommodante. Cela dit, les risques de dégradation demeurent, du fait que les risques liés à une inflation très faible attirent l'attention ces derniers temps.

Économie américaine

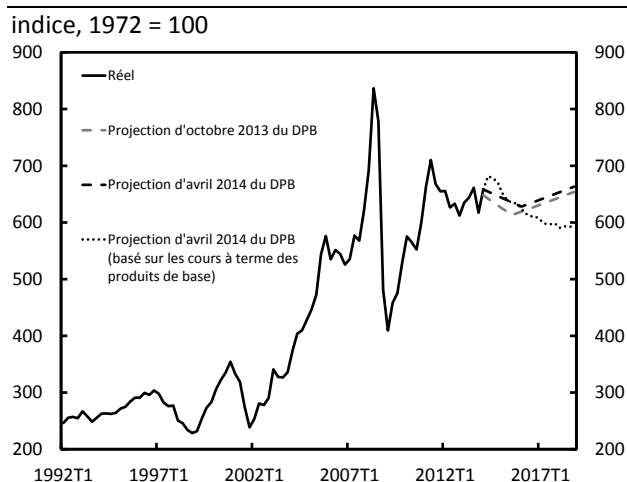
En 2013, le PIB réel des États-Unis a progressé de 1,9 % — soit 0,3 point de pourcentage de plus que ce qu'avait prévu le DPB en octobre 2013. Malgré cet essor supérieur aux attentes, le DPB a maintenu à 2,7 % sa prévision du taux de croissance aux États-Unis pour 2014, la croissance ayant été plus faible que prévu au début de l'année. De même, la croissance pour le reste de la période de projection est dans l'ensemble inchangée.

Prix des produits de base

D'après l'indice des prix des produits de base (IPPB) de la Banque du Canada, l'augmentation des prix de l'énergie à la fin de 2013 a globalement cadré avec les prévisions qu'avait publiées le DPB dans sa MPEF d'octobre 2013, alors que la hausse des prix des produits de base non énergétiques a été plus modeste. Les projections du DPB concernant les prix des produits de base sont peu différentes de celles de la MPEF d'octobre 2013 (Figure 1 du résumé). Les projections du DPB relatives à l'évolution de l'IPPB demeurent supérieures au cours de l'horizon à ce que laisseraient envisager les prix des contrats à terme.

Figure 1 du résumé

Projection des prix des produits de base, de 1992T1 à 2018T4



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Banque du Canada; Bloomberg.

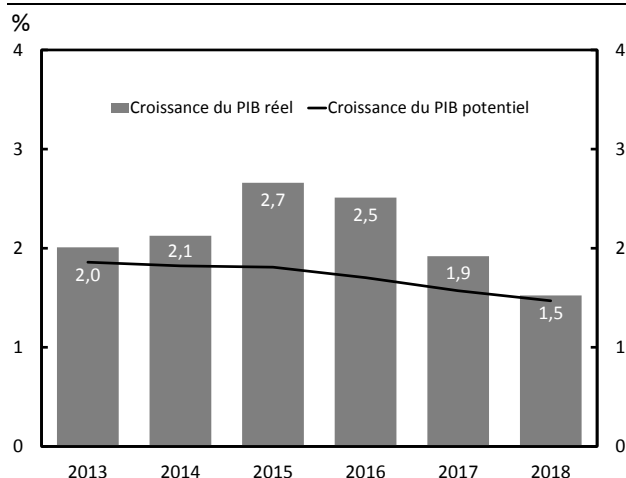
Économie canadienne

La croissance du PIB réel de 2,0 % en 2013 a été supérieure de 0,4 point de pourcentage au taux projeté dans la MPEF d'octobre 2013. Le DPB prévoit que la progression du PIB réel s'accroîtra pour atteindre 2,1 % en 2014, puis restera au-dessus de son taux potentiel jusqu'en 2018. Cette vigueur est le fruit d'une poussée de la demande intérieure et extérieure, que compensent en partie les compressions des dépenses gouvernementales,

lesquelles ont pour effet de freiner l'essor économique et la création d'emplois (Figure 2 du résumé).

Figure 2 du résumé

Croissance du PIB réel et du PIB potentiel

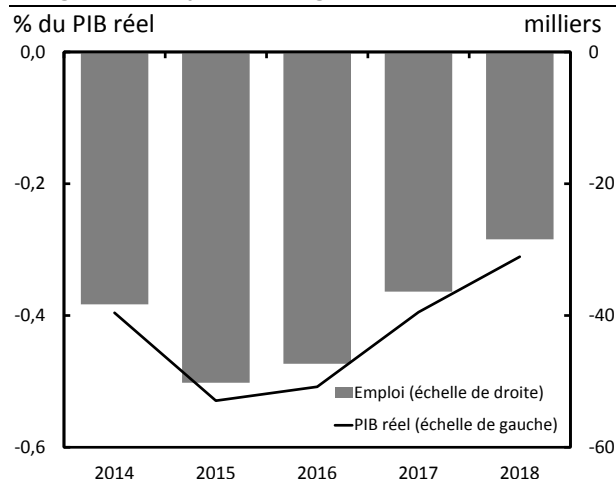


Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

La projection du DPB tient compte des mesures du budget fédéral de 2014, notamment des mesures de stimulation économique (« mesures visant à soutenir l'emploi et la croissance ») et des mesures d'économie (réduction des dépenses et augmentation des recettes). Toutefois, lorsque celles-ci sont combinées aux mesures de dépenses, d'économie et de création de revenus ainsi qu'aux révisions des niveaux de dépense présentées dans le Budget de 2012, le niveau projeté du PIB réel recule de 0,5 % en 2016 (figure 3 du résumé). De plus, cet impact économique se traduit par la création d'environ 46 000 emplois en moins d'ici à 2016.

Figure 3 du résumé

Répercussions économiques des mesures budgétaires depuis le budget de 2012



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

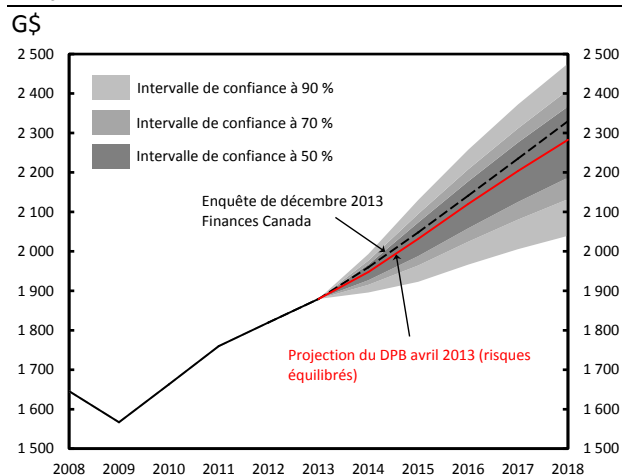
Nota : L'estimation de l'impact sur le PIB réel et l'emploi ne comprend pas les changements apportés aux primes d'assurance-emploi ou ne tient pas compte de l'évolution des taux d'intérêt et de change. L'impact est exprimé par rapport aux prévisions actuelles du DPB.

Le DPB utilise ses perspectives économiques pour mettre en lumière ce qu'il estime être les principaux risques associés aux perspectives économiques du secteur privé sur lesquelles le gouvernement fonde ses projections budgétaires.

En se fondant sur sa projection du PIB nominal, le DPB estime que le risque de dégradation des prévisions du secteur privé concernant le PIB nominal concorde en gros avec l'ajustement annuel en fonction du risque du gouvernement de 20 milliards de dollars (figure 4 du résumé).

Figure 4 du résumé

Projections du PIB nominal



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada; Statistique Canada.

Perspectives financières

Le DPB projette des excédents budgétaires qui sont supérieurs aux perspectives indiquées dans sa mise à jour de décembre par suite d'une embellie des perspectives économiques et des mesures annoncées dans le Budget 2014, en particulier la poursuite des compressions prévues des charges de programmes directes (CPD).

Le DPB estime que le solde budgétaire accusera un déficit de 11,6 milliards de dollars (soit 0,6 % du PIB) en 2013-2014, que le budget affichera un excédent de 7,8 milliards de dollars (soit 0,4 % du PIB) en 2015-2016 et qu'un excédent de 8,6 milliards de dollars (ou 0,4 % du PIB) se maintiendra, en moyenne, pendant le reste de l'horizon de projection (tableau 1 du résumé). Il se peut que le Canada affiche un excédent budgétaire en 2014-2015 (un an avant ce que vise le gouvernement) si les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers sont supérieures aux attentes ou si les ministères ne dépensent pas toutes leurs ressources comme au cours des exercices 2009-2010 à 2012-2013 (plus de 8 % des crédits).

Tableau 1 du résumé

Résumé des projections financières

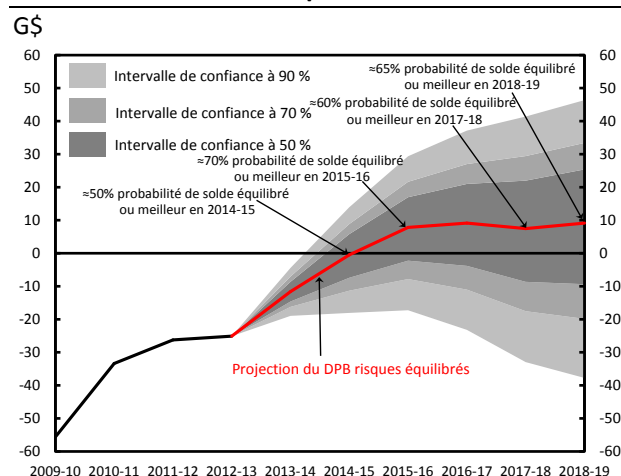
G\$	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Revenus budgétaires	268,3	280,0	297,1	310,4	320,3	332,5
Charges de programmes	251,0	250,7	258,7	267,8	276,0	284,5
Frais de la dette publique	28,9	29,8	30,5	33,4	36,8	38,9
Solde budgétaire	-11,6	-0,5	7,8	9,1	7,5	9,1
Dette fédérale	614,0	614,5	606,7	597,6	590,1	580,9
% du PIB						
Revenus budgétaires	14,3	14,4	14,6	14,6	14,5	14,6
Charges de programmes	13,4	12,9	12,7	12,6	12,5	12,5
Frais de la dette publique	1,5	1,5	1,5	1,6	1,7	1,7
Solde budgétaire	-0,6	0,0	0,4	0,4	0,3	0,4
Dette fédérale	32,7	31,6	29,9	28,2	26,8	25,5

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Le DPB juge que les chances d'équilibre budgétaire, voire d'excédent, sont d'environ 50 % en 2014-2015 et de plus de 60 % en 2015-2016 et au-delà (figure 5 du résumé).

Figure 5 du résumé

Probabilité d'un équilibre budgétaire compte tenu de l'incertitude économique



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Les excédents que projette le DPB à moyen terme sont essentiellement attribuables au fait que l'économie tourne à un rythme supérieur à son niveau tendanciel (facteurs conjoncturels), et non au fait que les revenus sont structurellement supérieurs aux dépenses projetées (facteurs structurels). De l'avis du DPB, l'équilibre structurel sous-jacent donne à penser qu'il n'y a guère de marge de manœuvre pour appliquer de nouvelles

politiques d'allègement fiscal ou de majoration des dépenses sans risquer de recréer des déficits structurels (tableau 2 du résumé).

Tableau 2 du résumé

Estimation des soldes structurel et conjoncturel						
G\$	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Solde budgétaire	-11,6	-0,5	7,8	9,1	7,5	9,1
Solde structurel	-4,5	4,8	8,9	5,7	2,0	3,1
Solde cyclique	-7,1	-5,3	-1,1	3,4	5,5	6,0

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Risques pour les perspectives

Prix des produits de base

Les prix des produits de base ont une incidence sur plusieurs variables économiques clés telles que la croissance du PIB réel, l'inflation du PIB et le taux de change. La projection de l'IPPB par le DPB suppose qu'au bout de deux ans les prix réels des produits de base n'auront pas foncièrement évolué. Par contre, la projection utilisant les prix des contrats à terme énergétiques et non énergétiques porte à croire que l'IPPB baissera au cours de la période de projection. Si cela devait se concrétiser, le niveau du PIB nominal serait inférieur de 26 milliards de dollars à la projection de base du DPB pour 2018 (tableau 3 du résumé).

Tableau 3 du résumé

Projections du PIB nominal					
G\$	2014	2015	2016	2017	2018
DPB d'avril 2014	1 948	2 032	2 120	2 204	2 282
PBO basée sur les cours à terme des ressources naturelles	1 953	2 034	2 116	2 187	2 256
<i>Différences</i>	5	2	-4	-16	-26

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Bloomberg.

Revenus de l'assurance-emploi

Comme le DPB l'a expliqué dans la MPEF 2013, le pouvoir discrétionnaire dont jouit le gouverneur en conseil en matière de fixation du taux de cotisation à l'A-E introduit une incertitude considérable dans les perspectives entourant les revenus. Si le gouvernement décide d'établir les taux de manière à équilibrer les revenus des cotisations et les charges prévues, les revenus projetés du Compte

des opérations de l'A-E et l'excédent budgétaire pourraient décliner de 2,2 milliards de dollars en 2015-2016 et de 2,8 milliards de dollars en 2016-2017 (tableau 4 du résumé).

Tableau 4 du résumé

Incidence sur les perspectives d'évolution du taux d'équilibre des cotisations à l'A-E

G\$	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Solde budgétaire (blocage du taux)	-0,5	7,8	9,1	7,5	9,1
Solde budgétaire (taux d'équilibre)	-0,9	5,6	6,3	8,0	9,6
<i>Différences</i>	0,4	2,2	2,8	-0,5	-0,5

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

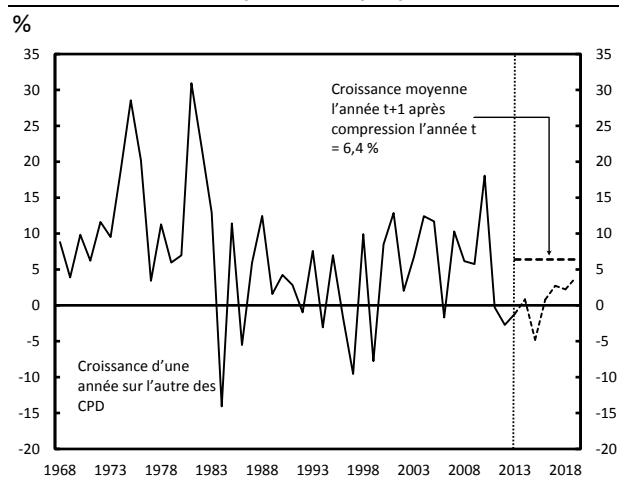
Limitation des charges de programmes directes

Les charges de programmes directes (CPD) feront l'objet de pressions importantes après les compressions de 2014-2015. Une austérité aussi prolongée ne s'est encore jamais concrétisée depuis la création des Comptes publics modernes. En règle générale, les coupes effectuées une année donnée sont suivies l'année suivante d'un relèvement moyen d'environ 6,4 % (figure 6 du résumé). Si le rebond qui suit habituellement une période de réduction des CPD devait se produire en 2014-2015 ou 2015-2016, il pourrait éliminer l'excédent attendu en 2015-2016.

Le DPB accepte les projections de Finances Canada en matière de CPD telles quelles, car le gouvernement a refusé de fournir les données nécessaires pour établir si les compressions en cours sont soutenables et pour permettre au DPB de procéder à ses propres projections des DPE.

Figure 6 du résumé

Croissance des CPD passée et projetée



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

1 Perspectives économiques externes

L'activité économique mondiale et les échanges commerciaux se sont raffermis au deuxième semestre de 2013, étant donné que la demande finale dans les économies avancées a augmenté à un rythme soutenu et que l'investissement en stocks plus élevé a favorablement surpris par son taux de croissance. Dans les économies de marché émergentes, la forte croissance des exportations a stimulé l'activité économique et a dépassé la croissance plus modeste de la demande intérieure.

Comme l'indique le Fonds monétaire international (FMI) dans ses Perspectives de l'économie mondiale (PEM) d'avril 2014, l'activité économique mondiale devrait continuer à s'améliorer en 2014 et en 2015, sous l'élan principalement des économies avancées, dont la force est en grande partie attribuable à l'assouplissement de la rigueur budgétaire combinée à une politique monétaire encore très accommodante.

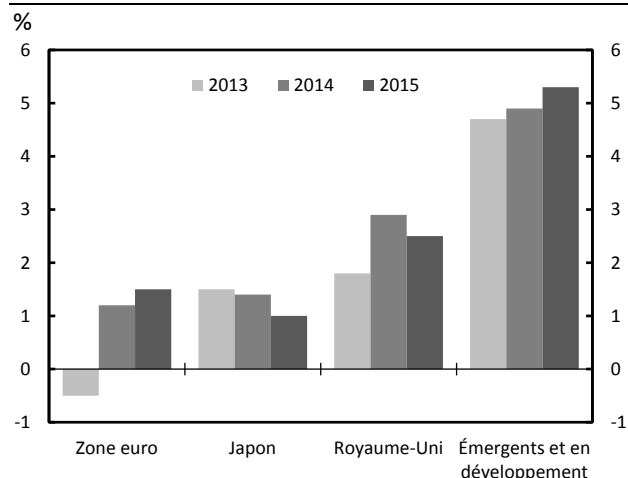
Plus précisément, la croissance dans la zone euro devrait se renforcer, mais son rétablissement économique reste inégal, l'endettement (autant public que privé) élevé, autant public que privé, et la fragmentation financière freinant la demande intérieure dans les pays périphériques plus faibles (figure 1-1). Au Royaume-Uni, l'activité économique a été stimulée par l'assouplissement du crédit et le raffermissement de la confiance, qui ont donné un nouveau souffle aux dépenses des ménages, bien que l'investissement des entreprises et les exportations continuent de stagner. Au Japon, certains des facteurs de croissance sous-jacents devraient se raffermir, notamment l'investissement privé et les exportations, mais on s'attend à ce que l'activité économique globale ralentisse modérément en 2014 et 2015, en raison du resserrement de la politique budgétaire.

Dans les économies de marché émergentes et en développement, on prévoit une augmentation de la croissance en 2014 et 2015 par rapport à la hausse modeste de 2013, de nombreuses économies de marché émergentes et en développement bénéficiant du raffermissement de la demande extérieure dans les économies avancées. Toutefois, dans maintes économies de

marché émergentes et en développement, la demande intérieure est restée mitigée, ce qui reflète à des degrés variables le resserrement des conditions financières et des politiques publiques depuis le milieu de 2013.

Figure 1-1

Projection de la croissance du PIB réel par le FMI



Source : Perspectives de l'économie mondiale, avril 2014, FMI.

Selon le FMI, les risques à la baisse pesant sur l'économie mondiale demeurent. Dans les économies avancées, ces risques comprennent le rétablissement de conditions normales pour les politiques monétaires, l'inachèvement des réformes du secteur financier, un excédent d'endettement des entreprises (particulièrement dans certaines économies de la zone euro), et une dette publique élevée avec les risques budgétaires et financiers correspondants. Il faut ajouter à ces facteurs les risques accrus de ralentissement économique associés à une très faible inflation : l'inflation à long terme risquant de chuter encore, elle pourrait se muer en déflation, ce qui augmenterait les taux d'intérêt réels et saperait la demande et la production. Dans les économies de marché émergentes, la volatilité accrue des marchés financiers et des flux de capitaux demeure, particulièrement à la lumière de la normalisation rapide de la politique monétaire aux États-Unis, l'achat d'actif continuant son déclin en 2014. Enfin, de nouveaux risques géopolitiques, surtout en Ukraine, ajoutent à l'incertitude des perspectives économiques mondiales.

1.1 Perspectives pour les États-Unis

Malgré les vents contraires de 2013 créés par l'assainissement budgétaire aux États-Unis, résultant de l'incidence continue des coupures de dépenses automatiques et de l'arrêt des activités gouvernementales à l'automne 2013, la croissance du deuxième semestre de 2013 a été beaucoup plus forte qu'on le pensait en octobre 2013. Plus précisément, la croissance aux troisième et quatrième trimestres de 2013 a été de 4,1 et 2,6 % respectivement, en taux annualisés. De ce fait, pour toute l'année 2013, le PIB réel des États-Unis a progressé de 1,9 % — soit 0,3 point de pourcentage de plus que ce qu'avait prévu le DPB dans sa Mise à jour des perspectives économiques et financières (MPEF) d'octobre 2013.

Toutefois, des indicateurs plus récents permettent de penser que l'économie américaine progressera à un rythme plus modeste au début de 2014. Plus particulièrement, le marché domiciliaire a commencé à montrer certains signes de refroidissement, le nombre de mises en chantier restant inférieur au niveau de novembre 2013, et les ventes de maisons existantes ayant baissé dans sept des huit derniers mois. Entre-temps, les dépenses réelles de consommation personnelle de biens sont restées médiocres, essentiellement à cause d'une baisse des achats de biens durables. Les expéditions nominales de produits manufacturés, le commerce de gros et les ventes au détail ont également été médiocres ces derniers mois.

En ce qui concerne le marché du travail, le taux de chômage aux États-Unis reste proche des minima d'après la récession. Cela peut être en grande mesure attribué à un déclin du taux de participation, lequel a commencé à se redresser comparativement au creux de 1978, puisque la croissance de l'emploi a tout juste suivi la croissance de la population (maintenant ainsi le taux d'emploi près du creux de la récession)¹.

Malgré la croissance plus forte que prévu au deuxième semestre de 2013, le DPB a maintenu sa prévision du taux de croissance aux États-Unis en 2014 à 2,7%, étant donné la croissance plus faible que prévu observée en début d'année (tableau 1-1). Cela dit, la croissance pour le reste de la période de projection reste globalement inchangée. Cette projection est similaire à celle de la Commission des finances du Congrès et des économistes du secteur privé.

Tableau 1-1

Projection de la croissance du PIB réel aux États-Unis

%	2013	2014	2015	2016	2017	2018
MPEF d'octobre 2013	1,6	2,7	3,4	3,6	3,3	2,6
PEF d'avril 2014	1,9	2,7	3,5	3,6	3,1	2,5

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Bureau of Economic Analysis.

Nota : La valeur de 2013 dans les PEF d'avril 2014 est la valeur réelle.

La projection à moyen terme continue par ailleurs de supposer que la Réserve fédérale maintiendra son taux directeur à ses plus bas niveaux historiques jusqu'au milieu de 2015, tout en continuant à diminuer ses achats d'actifs à un rythme soutenu. Cette hypothèse concorde avec les projections de taux des fonds fédéraux faites par les membres du Conseil de la Réserve fédérale et les présidents de la Banque fédérale de réserve pendant la réunion des 18 et 19 mars du Comité fédéral de l'open market (CFOM).

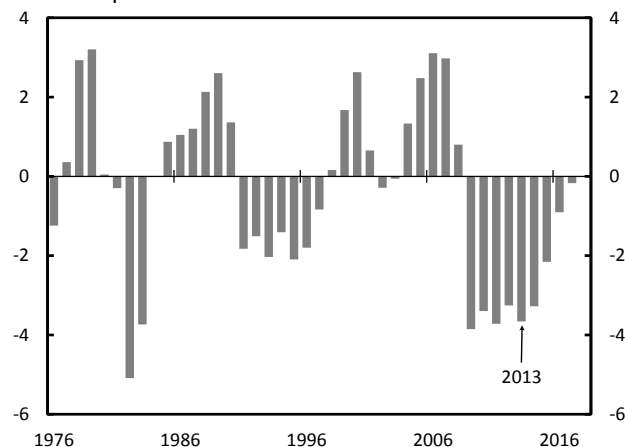
Selon ses perspectives de croissance révisées, le DPB prévoit que l'économie américaine restera en deçà de son PIB potentiel (c'est à dire maintiendra un écart de production négatif) à moyen terme (Figure 1-2). L'écart de production persistant et important reflète la nature de la reprise économique aux États-Unis, qui a été caractérisée par l'assainissement continu des bilans, la persistance d'un chômage élevé, et l'assainissement budgétaire.

¹ Voir CBO (2014) pour un aperçu du marché du travail américain.
<http://www.cbo.gov/sites/default/files/cbofiles/attachments/45011-LaborMarketReview.pdf>.

Figure 1-2

Écart de production des États-Unis, 1976 à 2018

% du PIB potentiel



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Bureau of Economic Analysis.

1.2 Perspectives des prix des produits de base

D'après l'indice des prix des produits de base (IPPB) de la Banque du Canada, les prix des produits de base non énergétiques ont baissé en moyenne pendant le deuxième semestre de 2013, alors que ceux des matières premières énergétiques ont augmenté.

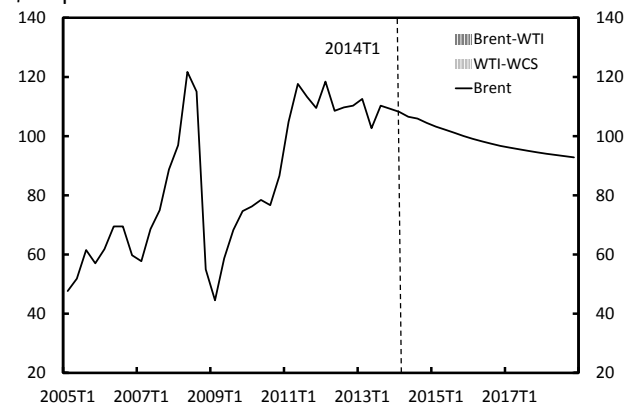
La modeste augmentation des prix de l'énergie au premier trimestre 2014 est principalement attribuable à une augmentation du prix du pétrole brut non sulfureux léger West Texas Intermediate (WTI), quelque peu compensée par un élargissement de la décote payée sur le pétrole brut lourd Western Canadian Select (WCS) (figure 1-3). Bien que l'on s'attende à ce que cette décote diminue durant la période de projection, si l'on en croit les prix des contrats à terme, on ne prévoit pas qu'elle retrouve les creux observés avant la récession de 2008-2009. En outre, le DPB ne s'attend pas à ce que cette décote disparaisse complètement à aucun moment durant la période de projection à cause du coût plus élevé de raffinage du brut WCS en produits raffinés par rapport au WTI du fait de sa moindre qualité².

² Voir DPB (2013) pour plus d'informations. http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/EFOU_October_2013_follow-up_FR.pdf.

Figure 1-3

Prix historiques et futurs du pétrole brut, 2005T1 à 2018T4

\$US par baril



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Bloomberg.

La croissance des prix de l'énergie à la fin de 2013 est semblable à ce qu'avait prévu le DPB dans sa MPEF d'octobre 2013, alors que les prix des produits de base non énergétiques étaient modérément plus bas. De ce fait, les projections du DPB pour les prix des produits de base sont peu différentes de celles de la MPEF d'octobre 2013 (figure 1-4)³.

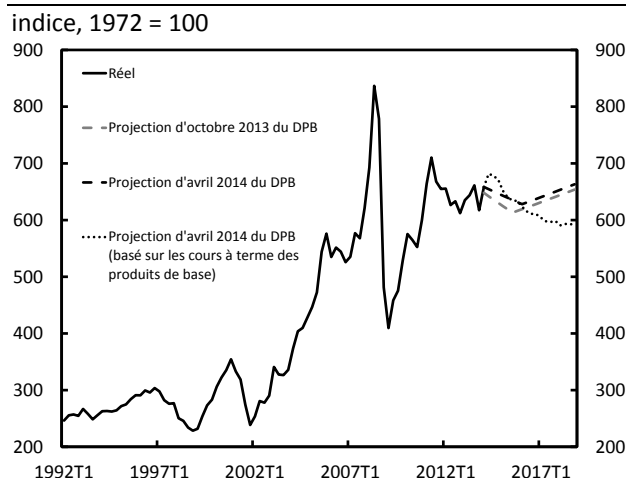
Toutefois, la projection de l'IPPB utilisant les prix des contrats à terme de produits énergétiques et non énergétiques suggèrent que les prix des produits de base seront beaucoup plus bas que ce qui avait été prévu dans les PEF d'avril 2014 et la MPEF d'octobre 2013, et pose donc un risque potentiel pour les perspectives. Cela s'explique en grande mesure par le fait que les prix des contrats à terme de pétrole brut indiquent un déclin modéré mais persistant, en moyenne, par rapport aux prix actuels. La baisse du prix du pétrole brut durant la période de projection s'explique en partie par la hausse prévue de l'offre de pétrole en Amérique du nord, parce que la prolifération des technologies de récupération assistée annonce une

³ On trouvera à l'annexe A des PEF d'avril 2013 une description détaillée de la méthode du DPB pour prévoir l'indice des prix des produits énergétiques de la Banque du Canada. Une méthode similaire a été appliquée à l'indice des prix des produits de base non énergétiques de la Banque du Canada.

forte augmentation de la production de pétrole aux États-Unis et ailleurs, tout en rehaussant la viabilité de certaines formations conventionnelles existantes.

Figure 1-4

Projection des prix des produits de base, 1992T1 à 2018T4



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Banque du Canada; Bloomberg.

En ce qui concerne plus particulièrement les prix des produits de base, la projection du DPB utilisant les prix des contrats à terme énergétiques et non énergétiques porte à croire que le niveau du PIB nominal sera inférieur de 26 milliards de dollars à la projection actuelle du DPB pour 2018. De ce fait, le niveau du PIB nominal serait de 8 milliards de dollars inférieur à la projection actuelle du DPB, en moyenne, si l'on utilisait les prix des contrats à terme des produits de base.

2 Perspectives économiques canadiennes

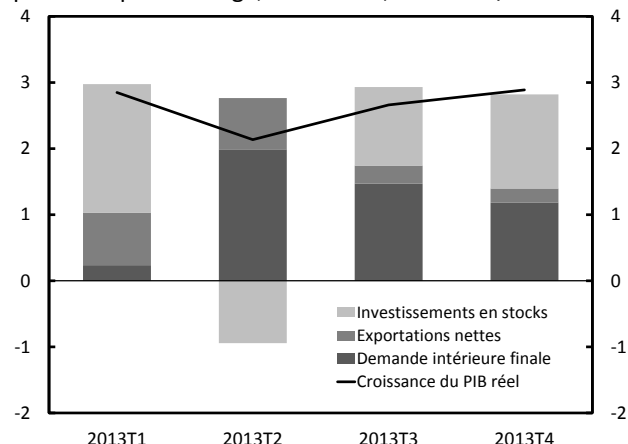
La croissance du PIB réel du Canada s'est accélérée en 2013 par rapport à son rythme atone de 2012. Sur une base annuelle, le PIB réel a progressé de 2,0 % en 2013, ce qui est sensiblement plus que l'augmentation de 1,7 % observée en 2012. L'augmentation du PIB réel en 2013 s'est appuyée sur la contribution positive de la demande intérieure finale (1,4 points de pourcentage), l'investissement dans les stocks (0,3 point de

pourcentage) et des exportations nettes (0,3 point de pourcentage) (figure 2-1).

Figure 2-1

Contributions à la croissance du PIB réel en 2013

points de pourcentage, annualisés, trimestre/trimestre



Sources : Statistique Canada; Bureau du directeur parlementaire du budget.

La croissance de 2,0 % du PIB réel a été notablement plus forte (de 0,4 point de pourcentage) que celle qu'avait prévue le DPB à l'époque de la MPEF d'octobre 2013. Cela s'explique par une croissance au deuxième semestre de 2013 plus soutenue que prévu en octobre 2013⁴, ainsi que par des révisions à la hausse jusqu'aux taux de croissance historiques dans le premier semestre de 2013⁵. Par contre, l'inflation du PIB, de 1,2 % en 2013, a été moindre que le taux de 1,3 % projeté dans la MPEF d'octobre 2013. Globalement, la croissance du PIB nominal en 2013 (3,3 %) a été supérieure au taux de 2,9 % projeté dans la MPEF d'octobre 2013, et le niveau annuel en 2013 du PIB nominal a été de 6,4 milliards de dollars supérieur à la prévision.

⁴ La croissance du PIB réel a été de 2,6 % en taux annualisé au deuxième semestre de 2013, au lieu des 2,0 % projetés au moment de la MPEF d'octobre 2013.

⁵ La croissance du PIB réel au premier semestre de 2013 a été révisée à la hausse à 2,2 % en taux annualisé, au lieu des 1,8 % prévus au moment de la MPEF d'octobre 2013.

2.1 Indicateurs économiques récents

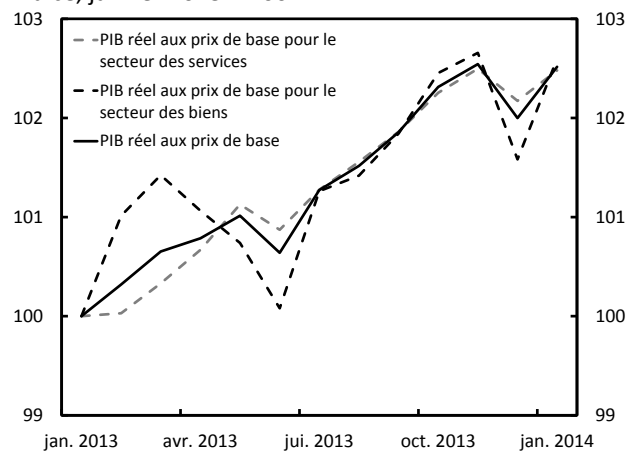
Dans l'ensemble, les indicateurs économiques récents permettent de penser que la croissance du PIB réel au premier trimestre de 2014 sera faible par rapport à la moyenne trimestrielle observée pour tout 2013.

Malgré le déclin de 0,5 % du PIB réel aux prix de base de décembre 2013, en grande mesure le reflet de la panne de courant qui a frappé l'Ontario et des effets plus généralisés du climat particulièrement froid pour la saison dans tout le Canada, la croissance soutenue enregistrée de juillet 2013 à novembre 2013, conjuguée à la hausse de 0,5 % en janvier 2014, a débouché sur une croissance sur 12 mois de 2,5 % du PIB réel aux prix de base par rapport au niveau de janvier 2013 (figure 2-2). Le facteur sous-jacent de la croissance sur 12 mois du PIB réel aux prix de base a été une hausse de 2,5 % de la production de services réels dans tous les grands secteurs de services. Pendant ce temps, la production de biens réels a augmenté de 2,6 % grâce à une croissance positive mais variable dans tous les grands secteurs de biens, à l'exception du secteur de la construction qui a chuté de 0,7 % par rapport au niveau de sa production réelle de janvier 2013.

Figure 2-2

PIB réel mensuel fondé sur les prix de base par secteur, janvier 2013 à janvier 2014

indice, janvier 2013 = 100

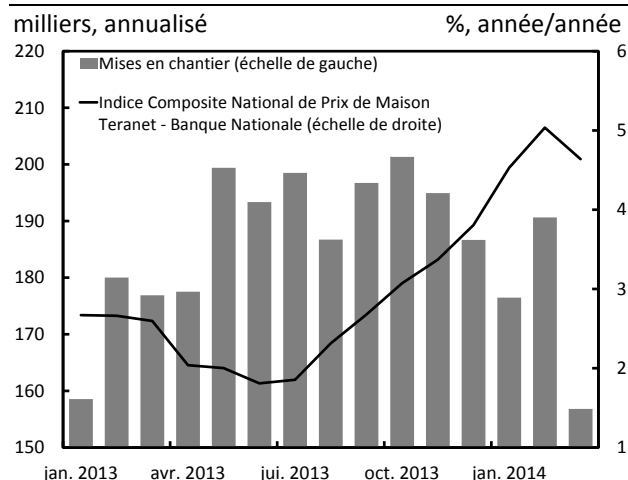


Sources : Statistique Canada; Bureau du directeur parlementaire du budget.

L'activité dans le secteur domiciliaire est mitigée depuis le troisième trimestre de 2013. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le nombre annualisé de mises en chantier en 2014 a été généralement conforme à la moyenne annuelle observée en 2013 (figure 2-3). Cela reflète une résurgence de la construction d'immeubles à logements multiples depuis le début de 2013, alors que la croissance des mises en chantier de logements unifamiliaux a un peu fléchi. Selon l'Association canadienne de l'immeuble, les ventes en mars 2014 ont été de 4,9 % supérieures au niveau de l'année précédente. Sur une période de 12 mois, la hausse du prix des logements existants a repris son rythme de croissance soutenu, avec un gain de 4,6 % en mars 2014.

Figure 2-3

Mises en chantier et hausses du prix des logements existants, janvier 2013 à mars 2014



Sources : Société canadienne d'hypothèques et de logement; Teranet - Banque Nationale.

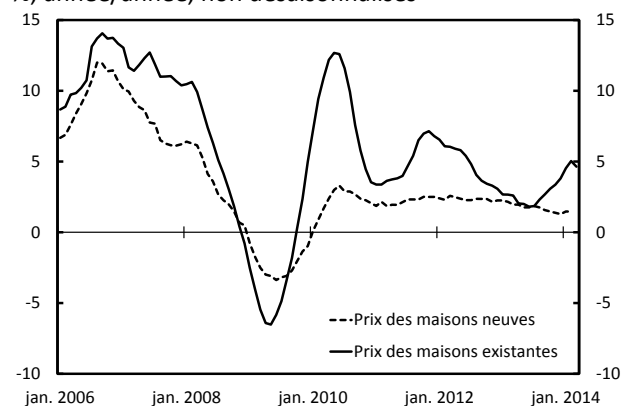
Nota : L'Indice composite national de prix de maison Teranet - Banque Nationale est l'indice composite 11 (non désaisonné). Les données des mises en chantier domiciliaires de la SCHL sont présentées à des taux annualisés désaisonnés.

Toutefois, envisagée sur une période plus longue, le DPB croit que les risques associés au secteur domiciliaire continuent de baisser, comme l'indique le taux de croissance plus modeste par rapport à l'an passé des mises en chantier domiciliaires, du crédit hypothécaire domiciliaire, du prix des maisons neuves et du prix des maisons existantes (figure 2-4).

Figure 2-4

Hausse du prix des maisons et des prix à la consommation, de janvier 2006 à mars 2014

%, année/année, non désaisonnalisés



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada; Teranet-Banque Nationale.

Nota : Le prix des maisons neuves renvoie à l'indice des prix des logements neufs de Statistique Canada, et le prix des maisons existantes renvoie à l'Indice composite national 11 de prix de maison Teranet-Banque Nationale.

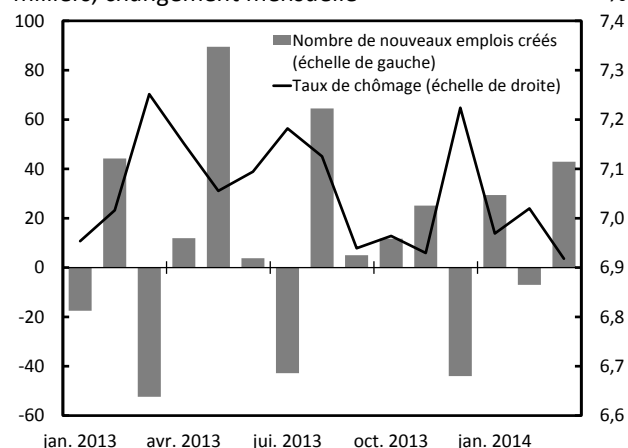
Malgré une croissance solide du PIB réel en 2013, seulement 20 000 nouveaux emplois nets ont été créés au deuxième semestre de 2013, la majorité des 99 000 nouveaux emplois créés en 2013 l'ayant été durant le premier semestre (figure 2-5). À titre de comparaison, environ 65 000 emplois nets ont été créés dans les trois premiers mois de 2014. Ces gains récents se sont produits totalement dans l'emploi à temps plein et dans le secteur privé. Malgré ces gains sur le plan de l'emploi, les niveaux globalement inchangés de chômage et de population active (somme des Canadiens employés et sans emploi) ont laissé le taux de chômage inchangé entre janvier 2014 et mars 2014 à 7,0 %⁶.

⁶ Pour plus de renseignements sur la situation du marché du travail au Canada voir DPB (2014). http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/Labour_Note_FR.pdf.

Figure 2-5

Gains d'emplois et taux de chômage, janvier 2013 à mars 2014

milliers, changement mensuelle



Sources : Statistique Canada; Bureau du directeur parlementaire du budget.

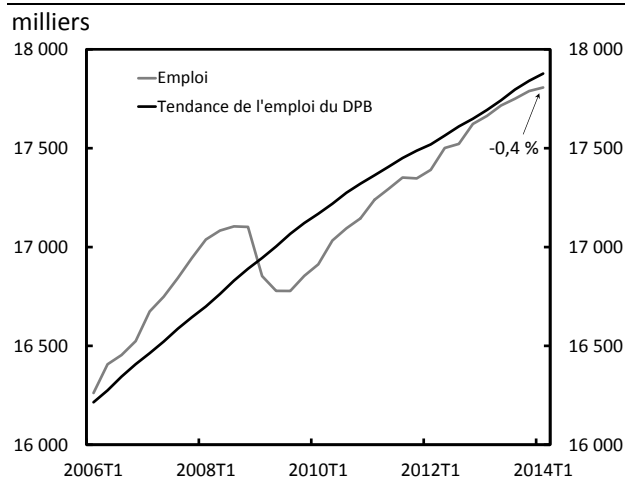
Après avoir pris en compte la hausse modeste de l'emploi au premier trimestre de 2014, le DPB estime que l'emploi au Canada était de 0,4 %, soit environ 71 000 emplois, inférieur à son niveau potentiel, ou tendanciel, au premier trimestre de 2014, ce qui témoigne de la mollesse continue du marché du travail canadien (figure 2-6)⁷.

Il vaut également la peine d'examiner le nombre hebdomadaire moyen d'heures travaillées puisque c'est ce facteur, conjugué à l'emploi, qui détermine la contribution totale de la main-d'œuvre au processus de production. Le DPB estime que le nombre hebdomadaire moyen d'heures travaillées au premier trimestre de 2014 a continué d'être inférieur d'environ 0,4 % à la tendance (figure 2-7). Le fait que l'emploi et le nombre hebdomadaire moyen d'heures travaillées soient restés inférieurs à la tendance signifie que la contribution totale de la main-d'œuvre au premier trimestre de 2014 a été d'environ 0,8 % inférieure à son niveau tendanciel.

⁷ Les tendances sont tirées du Rapport sur la viabilité financière du DPB (2013). http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/FSR_2013_fr.pdf.

Figure 2-6

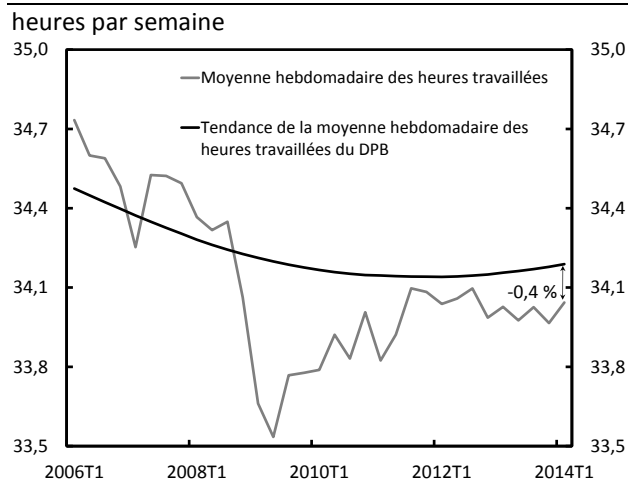
Emploi, 2006T1 à 2014T1



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Figure 2-7

Nombre moyen d'heures travaillées, 2006T1 à 2014T1



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

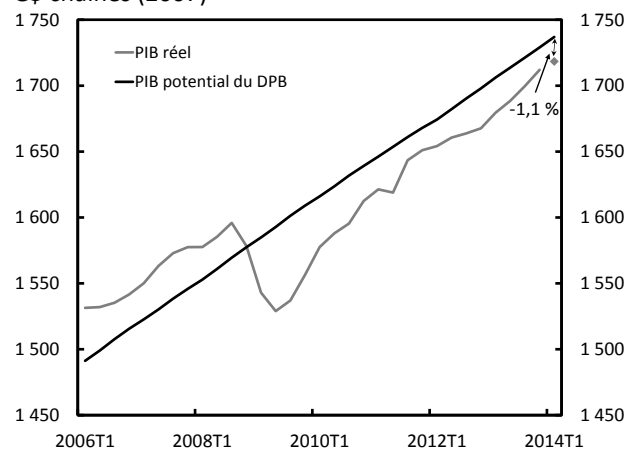
Sur la base des indicateurs mensuels récents, le DPB prévoit un ralentissement de la croissance du PIB réel, de 2,9 % (quatrième trimestre de 2013) à 1,5 % au premier trimestre de 2014. Cette décélération reflète essentiellement la mollesse des investissements en stocks, qui tempère l'expansion robuste de la demande intérieure finale, avec une contribution neutre des exportations nettes.

Par suite de la faible croissance économique prévue au premier trimestre de 2014, le DPB estime que l'économie canadienne tourne actuellement à 1,1 % en dessous de son niveau de PIB potentiel (figure 2-8). Cet écart de production de -1,1 % s'explique par le fait que les heures totales travaillées ont été de 0,8 point de pourcentage en dessous de leur niveau tendanciel, et la productivité de la main-d'œuvre, de 0,3 point de pourcentage.

Figure 2-8

PIB réel, 2006T1 à 2014T1

G\$ chaînés (2007)



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Nota : L'estimation du PIB réel au premier trimestre de 2014 est fondée sur une croissance de 1,5 %.

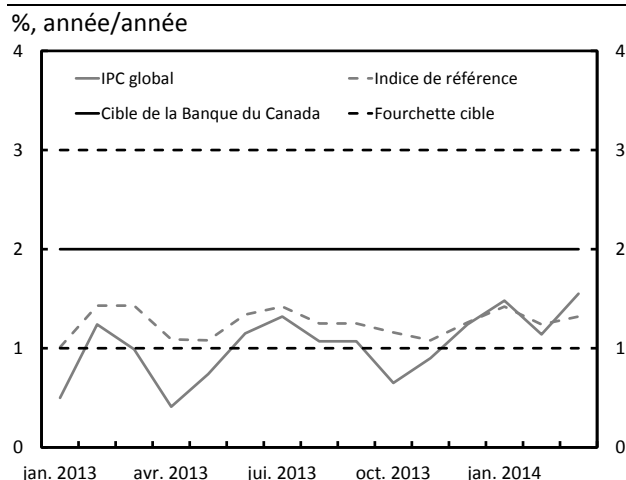
De plus, depuis le début de la reprise, fin 2009, la croissance économique n'a dépassé que légèrement son taux potentiel, si bien que le manque de production s'est progressivement rétréci, les deux tiers environ de l'écart ayant été éliminés depuis le deuxième trimestre de 2009.

Conformément au fait que le niveau du PIB réel est inférieur à son potentiel, l'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) est restée inférieure à la cible de 2 % depuis avril 2012, bien qu'elle soit généralement restée à l'intérieur de la fourchette cible de 1 à 3 % (figure 2-9). Comme l'indique la Banque du Canada dans son annonce du taux d'intérêt de mars 2014, « l'offre excédentaire au sein de l'économie et la concurrence dans le commerce de détail vont probablement maintenir

l'inflation nettement sous la cible de 2 % cette année »⁸.

Figure 2-9

Hausse selon l'indice des prix à la consommation (IPC) et l'indice de référence, janvier 2013 à mars 2014



Sources : Statistique Canada; Banque du Canada.

Nota : L'indice de référence est établi en excluant huit des composantes les plus volatiles de l'IPC global (les fruits, les légumes, l'essence, le mazout, le gaz naturel, les intérêts sur les prêts hypothécaires, le transport interurbain et le tabac) ainsi que l'effet des modifications des impôts indirects sur les autres composantes.

En outre, les prix à la consommation ont également augmenté plus lentement, leur taux d'augmentation ayant maintenant été inférieur à la cible de 2 % de la Banque du Canada pendant 23 mois consécutifs. Comme l'indiquait la Banque du Canada dans son annonce du taux directeur en avril 2014, « l'inflation devant rester nettement sous la cible pendant quelque temps, les risques à la baisse entourant l'inflation demeurent importants »⁹.

2.2 Perspectives à moyen terme de l'économie canadienne

Outre des perspectives extérieures largement inchangées, la projection du DPB pour l'économie canadienne a été mise à jour afin de refléter

l'incidence des mesures du budget fédéral de 2014. Globalement, bien que le budget de 2014 contienne à la fois des mesures de stimulation économique (« mesures visant à soutenir l'emploi et la croissance ») et des mesures d'économie (réduction des dépenses et augmentation des recettes), ces mesures sont relativement minimales par rapport à celles introduites dans les budgets fédéraux des dernières années. Toutefois, lorsque les mesures du budget de 2014 sont ajoutées aux mesures de dépenses, d'économie et de recettes, ainsi qu'aux révisions des niveaux de dépense, introduites depuis le budget de 2012, l'impact économique est substantiel, le niveau projeté de PIB réel étant de 0,5 % inférieur en 2016 à ce qu'il eût été en l'absence de ces mesures (figure 2-10)¹⁰. De plus, cet impact économique se traduit par la création d'environ 46 000 emplois en moins d'ici à 2016.

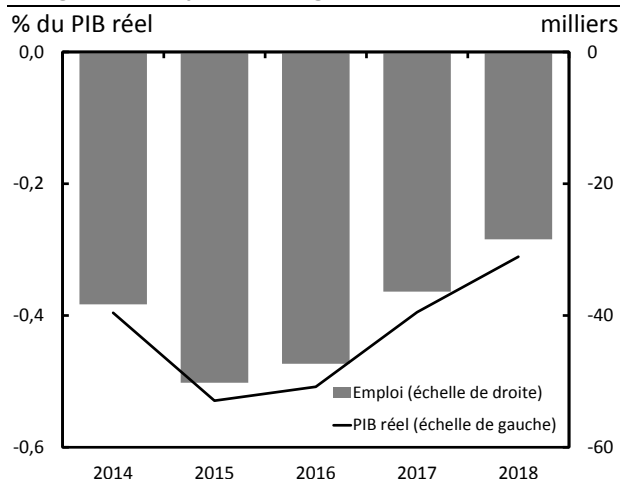
⁸ <http://banqueducanada.ca/2014/03/fad-communique-2014-03-05>

⁹ <http://www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2014/04/fad-communique-2014-04-16.pdf>.

¹⁰ Pour plus de renseignements sur l'estimation du DPB des répercussions économiques des changements dans les dépenses de programmes du gouvernement et d'autres mesures, voir http://pbo-dpb.gc.ca/files/files/EFO_Avril_2012_FR.pdf

Figure 2-10

Répercussions économiques des mesures budgétaires depuis le budget de 2012



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota : L'estimation de l'impact sur le PIB réel et l'emploi ne comprend pas les changements apportés aux primes d'assurance-emploi ou ne tient pas compte de l'évolution des taux d'intérêt et de change. L'impact est exprimé par rapport aux prévisions actuelles du DPB.

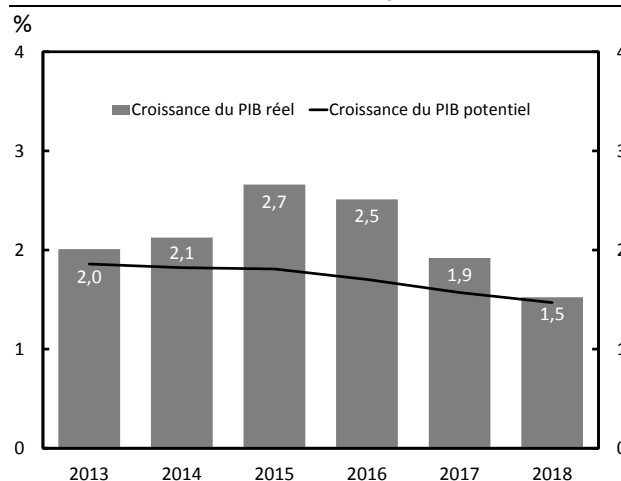
L'estimation par le DPB de l'impact global sur l'emploi – représentant une réduction de 46 000 emplois en 2016 – ne veut pas dire que le DPB s'attend à ce qu'il y ait à l'avenir une baisse de 46 000 emplois par rapport au niveau d'emploi actuel (17,8 millions d'emplois en mars 2014) mais plutôt qu'en l'absence de ces mesures d'économie et de recettes et de révision des niveaux de dépense, le nombre d'emplois projeté aurait été plus élevé de 46 000, toutes choses étant égales par ailleurs.

Perspectives économiques

Le DPB prévoit que la croissance du PIB réel du Canada s'accroîtra jusqu'à 2,1 % en 2014 puis restera au-dessus de son taux potentiel jusqu'en 2018 (figure 2-11). Cette croissance robuste est le fruit d'une demande intérieure et extérieure plus élevée, compensée par la réduction des dépenses gouvernementales et les mesures d'austérité qui ont pour effet de freiner la croissance économique et la création d'emplois. Il convient de souligner que la décélération du taux de croissance du PIB potentiel est attribuée au vieillissement de la population active canadienne.

Figure 2-11

Croissance du PIB réel et du PIB potentiel

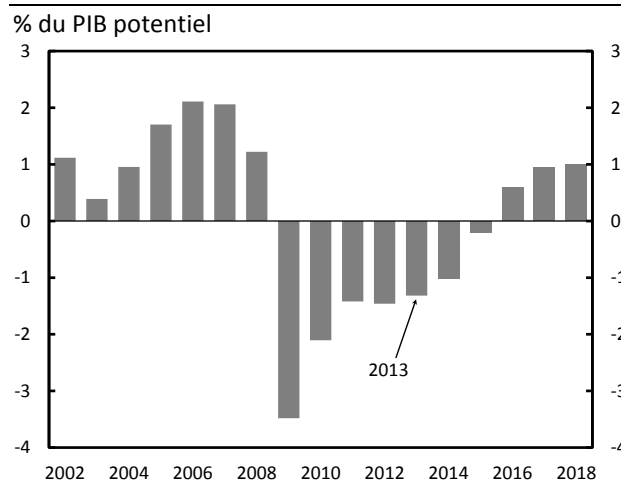


Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Les mesures et révisions des niveaux de dépense depuis le budget fédéral de 2012 ont écarté encore plus l'économie de son PIB potentiel et ont retardé la reprise économique (figure 2-12). Le DPB prévoit que l'économie sera pleinement rétablie (c'est-à-dire aura retrouvé le niveau de son PIB potentiel) au milieu de 2015. Après 2015, l'écart de production devrait monter jusqu'à 1,0 % en 2018, le niveau du PIB réel convergeant ensuite vers celui du PIB potentiel.

Figure 2-12

Écart de production, 2002 à 2018



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

La projection actuelle du DPB pour le taux de croissance du PIB réel en 2014 est légèrement supérieure à celle d'octobre 2013 (tableau 2-1). Cela reflète une croissance plus soutenue que prévu au deuxième semestre de 2013, et des perspectives extérieures légèrement plus favorables, dont l'effet est tempéré par la continuation de la réduction des dépenses et les mesures d'austérité gouvernementales. Pour le reste de la période envisagée, la projection du DPB pour le taux de croissance du PIB réel est essentiellement inchangée par rapport à la MPEF d'octobre 2013. On trouvera à l'annexe A un tableau sommaire des projections économiques actuelles du DPB ainsi qu'une comparaison avec les projections de la MPEF d'octobre 2013.

Tableau 2-1

Projection de la croissance du PIB réel

%	2013	2014	2015	2016	2017	2018
MPEF d'octobre 2013	1,6	2,0	2,6	2,6	1,9	1,5
PEF d'avril 2014	2,0	2,1	2,7	2,5	1,9	1,5

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Nota : La valeur de 2013 dans les PEF d'avril 2014 est la valeur réelle.

Essentiellement à cause d'une croissance du PIB réel plus soutenue que prévu en 2013, les niveaux projetés du PIB nominal sont environ 11 milliards de dollars plus élevés en moyenne que les niveaux projetés dans la MPEF d'octobre 2013 (tableau 2-2).

Tableau 2-2

Projection du PIB nominal

G\$	2013	2014	2015	2016	2017	2018
MPEF d'octobre 2013	1 873	1 937	2 017	2 110	2 193	2 270
PEF d'avril 2014	1 879	1 948	2 032	2 120	2 204	2 282

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Nota : La valeur de 2013 dans les PEF de 2014 est la valeur réelle.

Également par suite d'une croissance du PIB réel plus soutenue que prévu en 2013, le taux de chômage a été inférieur à celui prévu dans la MPEF

d'octobre 2013 et continuera à lui être inférieur pendant la période visée (tableau 2-3).

Tableau 2-3

Projection du taux de chômage

%	2013	2014	2015	2016	2017	2018
MPEF d'octobre 2013	7,2	7,3	7,0	6,5	6,3	6,1
PEF d'avril 2014	7,1	7,0	6,8	6,4	6,1	6,0

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Nota : La valeur de 2013 dans les PEF de 2014 est la valeur réelle.

Du fait de la mollesse de la relance économique, et vu le solide ancrage des attentes inflationnistes¹¹, le DPB s'attend à ce que la Banque du Canada maintienne son taux directeur à 1 % jusqu'au deuxième trimestre de 2015 avant de le relever ensuite progressivement mais régulièrement pendant le reste de la période de prévision (tableau 2-4). Cette prévision concorde avec la politique déclarée de la Réserve fédérale américaine et est similaire à la projection figurant dans la MPEF d'octobre 2013.

Tableau 2-4

Projection du taux des bons du Trésor à 3 mois

%	2013	2014	2015	2016	2017	2018
MPEF d'octobre 2013	1,0	1,0	1,4	2,8	4,0	4,2
PEF d'avril 2014	1,0	1,0	1,4	2,5	3,5	4,2

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget et Statistique Canada.

Nota : La valeur de 2013 dans les PEF de 2014 est la valeur réelle.

2.3 Risques dans les perspectives économiques du secteur privé

Les perspectives économiques du DPB reflètent son jugement sur l'ensemble des risques. Par conséquent, elles peuvent être considérées comme une projection « équilibrée », ce qui veut dire qu'il y a autant de chances que les résultats soient plus élevés que moins élevés. En outre, le DPB utilise ces perspectives pour mettre en lumière ce qu'il estime être les principaux risques associés aux

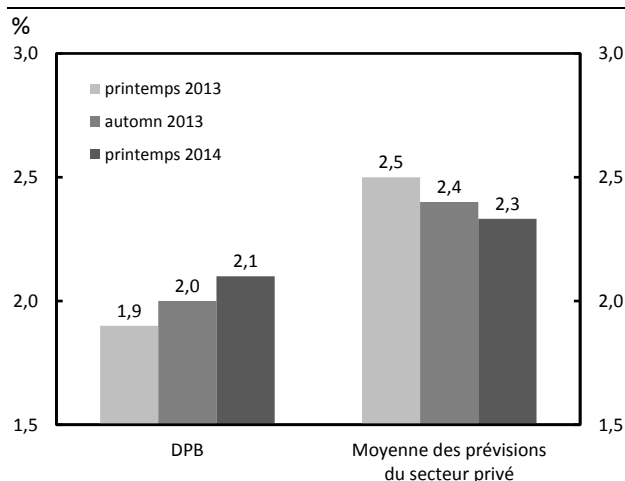
¹¹ <http://www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2014/04/epe-printemps2014.pdf>.

perspectives économiques du secteur privé sur lesquelles le gouvernement fonde ses projections budgétaires.

Depuis que le DPB a publié sa MPEF d'octobre 2013, les prévisionnistes du secteur privé ont révisé modestement à la baisse leurs prévisions de croissance du PIB réel en 2014, ce qui rapproche un peu leur moyenne de la projection du DPB (figure 2-13). Par ailleurs, le DPB a révisé à la hausse sa projection de croissance du PIB réel pour 2014 depuis octobre 2013, en grande mesure à cause d'une croissance plus forte que prévu depuis le deuxième semestre de 2013.

Figure 2-13

Évolution des projections de la croissance du PIB réel en 2014



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Nota : Le DPB estime qu'ajuster les projections moyennes du secteur privé en fonction des données les plus récentes des Comptes nationaux ferait monter le taux de croissance du PIB réel de 2014 de 2,3 à 2,5 %.

En comparaison avec la prévision moyenne du secteur privé figurant dans l'enquête de décembre 2013 de Finances Canada (mentionnée dans le budget fédéral de 2014), le DPB prévoit une croissance réelle du PIB plus basse en 2014 (tableau 2-5) et une inflation du PIB plus faible de 2014 à 2016. Après 2016, le DPB projette une croissance du PIB réel plus faible du fait du retour de l'économie canadienne à son niveau de PIB potentiel, alors que sa projection de l'inflation du PIB concorde avec celles de Finances Canada. Par

conséquent, à l'horizon de la période envisagée, la projection du DPB pour le PIB nominal — la mesure la plus large de l'assiette fiscale du gouvernement — est plus basse de 17 milliards de dollars annuellement, en moyenne, que la projection fondée sur les prévisions du secteur privé (tableau 2-6)¹². On trouvera à l'annexe B un tableau comparatif des projections du DPB et des prévisions économiques moyennes du secteur privé extraites du budget de 2014.

Tableau 2-5

Projections de croissance du PIB réel

%	2014	2015	2016	2017	2018
DPB d'avril 2014	2,1	2,7	2,5	1,9	1,5
Finances Canada enquête de décembre 2013	2,3	2,5	2,5	2,3	2,2

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Tableau 2-6

Projections du PIB nominal

G\$	2014	2015	2016	2017	2018
DPB d'avril 2014	1 948	2 032	2 120	2 204	2 282
Finances Canada enquête de décembre 2013	1 952	2 040	2 132	2 226	2 320
Budget 2014	1 932	2 020	2 112	2 206	2 300

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Par conséquent, le DPB estime que la résultante des risques associés à la prévision moyenne du secteur privé pour le PIB nominal est légèrement orientée à la baisse, ce qui reflète à la fois une croissance du PIB réel et une inflation du PIB plus faibles. Cela s'explique probablement par une incidence négative plus forte des mesures d'économie et des révisions des niveaux de dépense depuis le budget de 2012 que ne le suppose dans les prévisions du secteur privé, ainsi que des divergences d'opinions sur les prix des

¹² La projection du niveau de PIB nominal du budget 2014 représente la projection moyenne du secteur privé moins un redressement de risque de 20 milliards de dollars pour chaque année de projection (de 2014 à 2018).

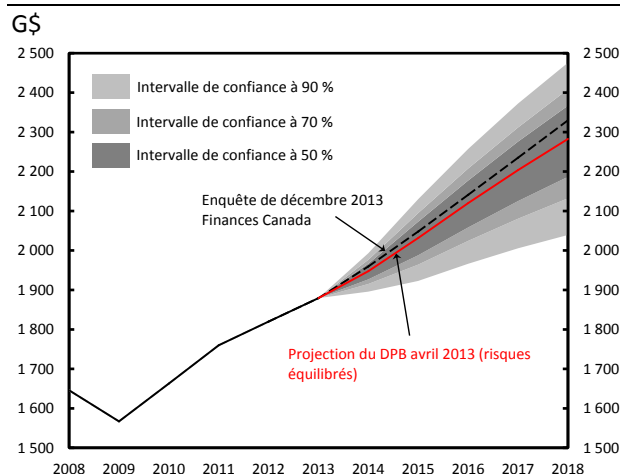
produits de base et leur impact sur la croissance du PIB réel et l'inflation du PIB.

Cela dit, le DPB estime que la prévision moyenne du secteur privé est sujette à moins de risque à la baisse que ce n'était le cas pour les budgets fédéraux de 2012 et 2013. De fait, la projection du niveau de PIB nominal du budget de 2014, qui représente la projection moyenne du secteur privé moins un redressement de risque de 20 milliards de dollars pour chaque année de projection, est inférieure de 3 milliards de dollars par an en moyenne à la projection du DPB.

Pour illustrer l'incertitude et la résultante des risques touchant les prévisions du secteur privé du PIB nominal dans l'enquête de décembre 2013 de Finances Canada, le DPB a préparé un graphique en éventail basé sur les prévisions historiques de Finances Canada issues de l'enquête auprès des prévisionnistes du secteur privé depuis 1994 (figure 2-14).

Figure 2-14

Projections du PIB nominal



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada; Statistique Canada.

Sur la base de sa projection du PIB nominal, le DPB estime que le risque à la baisse touchant les prévisions du secteur privé pour le PIB nominal concorde en gros avec le redressement annuel de 20 milliards de dollars du gouvernement au titre du risque. Sur la période allant de 2014 à 2018, la projection du PIB nominal par le DPB est d'environ 17 milliards de dollars inférieure annuellement en

moyenne à la prévision du secteur privé basée sur l'enquête de décembre 2013 de Finances Canada. Une fois pris en compte le redressement du gouvernement au titre du risque, le PIB nominal projeté par le DPB est de 3 milliards de dollars (0,1 %) supérieur annuellement en moyenne à l'hypothèse de planification du budget de 2014 pour le PIB nominal.

3 Perspectives financières

Le DPB a révisé ses perspectives financières à moyen terme pour le gouvernement fédéral à la lumière des dernières projections économiques et activités budgétaires¹³. Les tableaux de référence financiers complets ainsi que des comparaisons avec les MPEF 2013 et le budget 2014 se trouvent aux annexes C, D et E.

Le DPB a fondé ses perspectives financières sur la politique que le gouvernement a annoncée dans son budget 2014, sur les données des Comptes publics du Canada pour 2012-2013, sur les bulletins de statistiques financières mensuels de Finances Canada jusqu'à janvier 2014 ainsi que sur d'autres rapports et renseignements publics fournis par les ministères fédéraux.

Le DPB projette des excédents budgétaires qui sont supérieurs aux perspectives indiquées dans sa mise à jour de décembre par suite des révisions des perspectives économiques et des mesures annoncées dans le Budget 2014. Le tableau 3-1 résume les projections du DPB relatives au fonctionnement du gouvernement fédéral.

¹³ Les dernières perspectives financières du DPB, antérieures au présent document, ont été publiées dans la Mise à jour des perspectives économiques et financières 2013 http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/Revised_EFOU_2013_fr.pdf. Ces perspectives tenaient compte de l'incidence des mesures et des estimations contenues dans la Mise à jour des projections économiques et budgétaires du ministère des Finances pour 2013. Les références à la MPEF 2013 portent sur ces projections révisées.

Tableau 3-1

Résumé des projections financières

G\$	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
Revenus budgétaires	268,3	280,0	297,1	310,4	320,3	332,5
Charges de programmes	251,0	250,7	258,7	267,8	276,0	284,5
Frais de la dette publique	28,9	29,8	30,5	33,4	36,8	38,9
Solde budgétaire	-11,6	-0,5	7,8	9,1	7,5	9,1
Dette fédérale	614,0	614,5	606,7	597,6	590,1	580,9
% du PIB						
Revenus budgétaires	14,3	14,4	14,6	14,6	14,5	14,6
Charges de programmes	13,4	12,9	12,7	12,6	12,5	12,5
Frais de la dette publique	1,5	1,5	1,5	1,6	1,7	1,7
Solde budgétaire	-0,6	0,0	0,4	0,4	0,3	0,4
Dette fédérale	32,7	31,6	29,9	28,2	26,8	25,5

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Le DPB estime que le déficit budgétaire représentera 0,6 % du PIB en 2013-2014, que le budget sera équilibré en 2015-2016 et qu'un excédent moyen représentant 0,4 % du PIB se maintiendra pendant le reste de l'horizon de projection. Le retour à l'équilibre budgétaire est possible grâce essentiellement à la croissance économique et à une diminution de 5,7 milliards de dollars des charges de programmes directes prévues au budget de 2014-2015.

La dette fédérale (déficit accumulé) devrait croître plus lentement que le PIB en 2013-2014 et 2014-2015 et décliner à la fois en pourcentage du PIB et en termes nominaux, car des excédents budgétaires s'accumuleront à partir de 2015-2016.

Il se peut que le Canada affiche un excédent budgétaire en 2014-2015 (un an avant ce que vise le gouvernement) si au moins l'une des hypothèses suivantes se réalise :

- les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers se redressent en 2014-2015 plus fortement que prévu;
- les ministères ne dépensent pas leurs ressources au même rythme qu'au cours des exercices 2009-2010 à 2012-2013 (plus de 8 % des crédits).

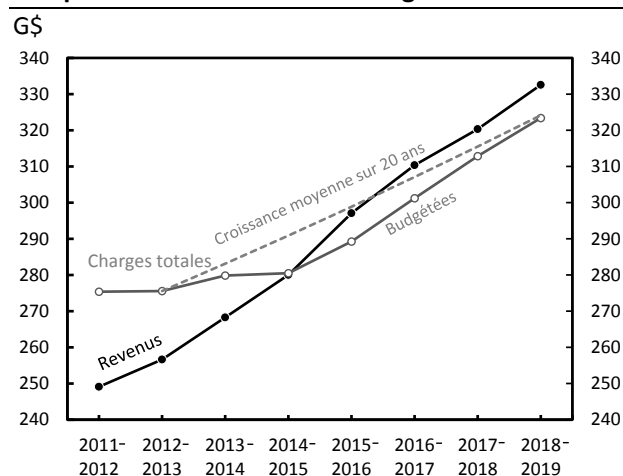
Inversement, le retour à un excédent en 2015-2016 serait difficile si les scénarios suivants se réalisaient :

- les compressions des charges de programmes directes prévues au budget ne peuvent se maintenir;
- les cotisations de l'AE sont établies en 2015 et 2016 à un taux permettant d'équilibrer le Compte des opérations;
- les ventes d'actifs prévues ne se réalisent pas.

C'est l'évolution des charges de programmes directes (CPD) qui déterminera, plus que tout autre facteur, si le gouvernement réalisera l'équilibre budgétaire visé en 2015-2016. Dans son plan pour 2014-2015, ce dernier prévoit la plus importante coupe, d'une année sur l'autre, dans les CPD depuis 1998-1999. Cependant, si les économies au chapitre des CPD ne se matérialisent pas comme prévu, l'excédent pourrait toujours être atteint en 2016-2017 grâce à la croissance des revenus, qui devrait dépasser le rythme d'augmentation de l'ensemble des charges des 20 dernières années (figure 3-1). Le paragraphe 3-7 ci-après fournit d'autres renseignements sur l'incertitude entourant ces compressions.

Figure 3-1

Perspectives d'évolution des charges et des revenus



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

3.1 Croissance économique et perspectives budgétaires

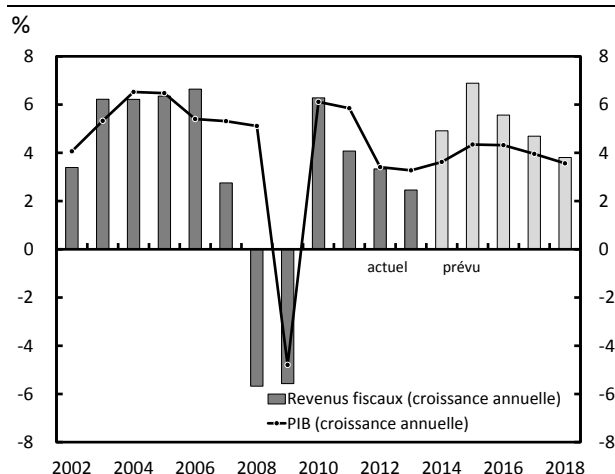
Les perspectives financières s'appuient sur les projections du DPB en matière de production nominale (à la fois la croissance économique réelle et les fluctuations de prix), les revenus des divers

agents de l'économie (particuliers et sociétés) et la façon dont le revenu est dépensé (consommation des ménages, épargne et choix entre consommation de produits canadiens et de produits étrangers).

Les revenus fiscaux affichent une croissance très voisine de celle du PIB nominal (figure 3-2). Leur progression est souvent supérieure à celle du PIB pendant les périodes d'expansion économique (ce qui devrait se produire en 2014-2015 et 2015-2016 à mesure que l'économie retrouve son potentiel de croissance), essentiellement par suite du glissement d'une tranche d'imposition à l'autre. On entend par là le phénomène par lequel les revenus fiscaux augmentent plus rapidement que les revenus en raison de certaines caractéristiques d'un système d'imposition progressif – seuils d'impôt sur le revenu, crédits et déductions – qui ne sont pas entièrement indexés sur la croissance réelle des revenus et sur l'inflation.

Figure 3-2

Revenus fiscaux et croissance du PIB



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Les projections relatives à l'équilibre budgétaire s'appuient en bonne partie sur l'évolution des revenus en réponse à la croissance du PIB. Le DPB estime en effet qu'environ 45 % des améliorations prévues au chapitre de l'équilibre budgétaire en 2014-2015 et 2015-2016 sont attribuables à la croissance du PIB nominal et de ses composantes.

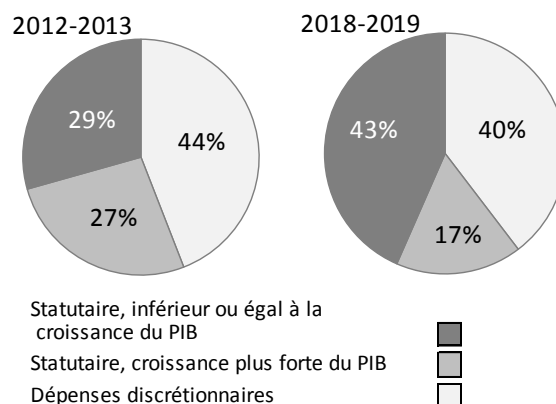
La croissance économique influe directement et indirectement sur les charges du gouvernement. Le PIB a un effet direct sur les charges par la voie des mécanismes de financement des provinces et territoires, qui progressent chaque année d'un taux correspondant au taux de croissance du PIB. Pour ces transferts, une croissance plus forte du PIB augmentera les charges quasiment dans les mêmes proportions. L'évolution de l'économie a également un impact indirect sur les charges par le biais de l'inflation, des salaires et du marché du travail.

Ces dernières années, la relation structurelle entre les charges et la croissance économique a subi des remaniements considérables. Par suite des modifications apportées aux mécanismes de transfert, surtout l'abaissement du facteur de progression du TCS de 6 % à une moyenne mobile de la croissance du PIB, la part des charges qui progresse au rythme du PIB ou à un taux inférieur passera à 43 % en 2018-2019, alors qu'elle était de 29 % en 2012-2013 (figure 3-3).

Figure 3-3

Charges de programmes et croissance économique

% des charges de programmes



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

La réforme du TSC, combinée à l'indexation des transferts à un taux inférieur à la croissance du PIB (p. ex., le facteur de progression du TSC est de 3 % par an, le taux d'indexation du Fonds de la taxe sur l'essence est de 2 % par an et la Prestation universelle pour la garde d'enfants n'est pas indexée) limite la progression de l'ensemble des

charges de programmes à un taux inférieur à celui de la hausse du PIB et contribue considérablement à l'équilibre budgétaire à partir de 2017-2018.

3.2 Mesures budgétaires

Le DPB corrige ses projections budgétaires à partir des estimations de l'incidence budgétaire des mesures fiscales et liées aux dépenses annoncées dans le Budget 2014. Ces incidences budgétaires seront fonction des projections que fera le DPB des assiettes fiscales et de la croissance économique, selon les besoins. L'incidence des mesures fédérales sur l'équilibre budgétaire est présentée au tableau 3-2.

Tableau 3-2

Incidence financière des mesures annoncées dans le Budget 2014

millions de dollars

	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
Impôt sur le revenu des particuliers	6	-27	78	93	98	108
Impôt sur le revenu des sociétés	0	0	303	300	282	290
Impôt sur les non-résidents	0	0	0	0	0	0
TPS/TVH	0	-10	-10	-10	-10	-10
Droits de douane à l'importation	0	0	0	0	0	0
Autres taxes d'accise	96	686	662	642	620	596
Intérêts	0	-5	-15	-21	-27	-33
Charges de programmes directes	1 517	1 327	1 188	1 078	-88	-576
Total	1 620	1 971	2 206	2 083	875	376

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Nota : Les mesures annoncées dans le Budget ont été corrigées à la lumière des perspectives économiques du DPB et de l'entente sur le RSSFP conclue le 26 mars 2014.

La plus importante mesure touchant les revenus a été la hausse du droit sur le tabac, qui apportera de 0,6 à 0,7 milliard de dollars par an à l'équilibre budgétaire. La décision du gouvernement d'indexer les droits sur le tabac permet de ralentir l'érosion des taxes d'accise dans la gamme des prélèvements fiscaux (encadré n° 1).

Les deux mesures qui ont eu la plus forte incidence sur les charges de programmes sont le report des dépenses en capital prévues à la Défense nationale et les changements au taux de cotisation des fonctionnaires retraités au régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP).

L'incidence du report des dépenses en capital de la Défense nationale est entièrement comptabilisée

dans les dépenses de fonctionnement selon le cadre budgétaire. Au cours des années qui suivront la période visée par les perspectives, les fonds budgétés seront répartis entre dépenses de fonctionnement et amortissement des immobilisations, à mesure que se concrétiseront les plans d'acquisition de matériel et d'outillage aux fins de la Stratégie de défense Le Canada d'abord.

Encadré n° 1 : Protéger les revenus et la gamme des prélèvements fiscaux en indexant les taxes d'accise

Le Budget 2014 comportait une mesure visant à rajuster le taux de certains droits sur le tabac (par unité) en 2014 en fonction de l'inflation.

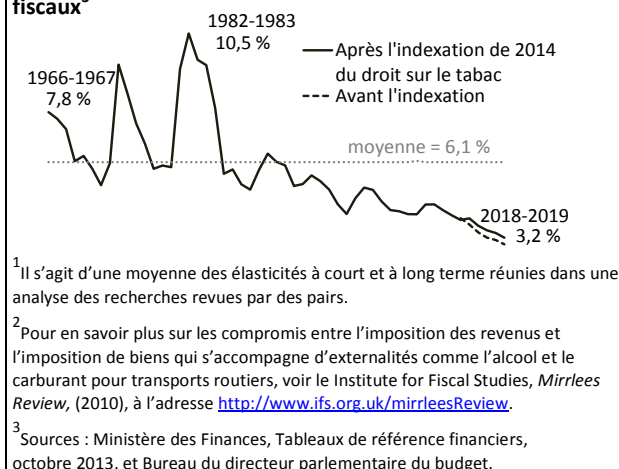
Si certaines taxes perçues sur le tabac reflètent l'augmentation du niveau des prix, le coût réel des produits du tabac ne chutera pas et les taxes d'accise demeureront une composante de l'éventail de revenus du gouvernement.

Le poids des taxes d'accise dans la gamme de taxes du gouvernement recule depuis un certain temps, car la valeur réelle de certaines est érodée par l'inflation (voir la figure A ci-après). D'ici 2018-2019, l'apport des taxes d'accise aux revenus du gouvernement devrait être d'environ la moitié, voire plus, à ce qu'il était par le passé, malgré les hausses de la consommation d'alcool et de carburants automobiles, qui compensent en partie le recul des ventes du tabac.

D'autres taxes portant sur les carburants automobiles et l'alcool pourraient gagner à être indexées, de nouveau pour prévenir toute baisse des prix réels et protéger la gamme de prélèvements fiscaux. Par exemple, la taxe de 10 cents par litre perçue sur le carburant pour les transports routiers n'a pas été relevée depuis 1995. Si elle l'avait été pour tenir compte de l'inflation, elle s'élèverait aujourd'hui à 14 cents et rapporterait 1,5 milliard de dollars de plus en revenus (en supposant une élasticité de la demande de -0,2)¹.

La moindre importance des taxes d'accise, dont la théorie économique laisse entendre qu'elles s'accompagnent d'effets faibles ou négatifs (coût économique d'une distorsion du comportement du marché), signifie que davantage de revenus doivent provenir de prélèvements fiscaux qui s'accompagnent d'effets improductifs plus importants, notamment les impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés².

Figure A : Taxe d'accise dans la gamme des prélèvements fiscaux³



Le gouvernement a décidé de relever le taux de cotisation des fonctionnaires retraités au régime de soins de santé, pour le faire passer de 25 à 50 %, dans un premier temps pour réduire les charges de 7,3 milliards de dollars sur la période considérée. Le DPB a rajusté les estimations initiales du gouvernement à ce sujet pour tenir compte de l'entente conclue le 26 mars 2014. On estime que cette décision devrait réduire de 6,7 milliards de dollars les charges à payer au titre de la part des cotisations futures assumée par le gouvernement. À la fin de l'exercice 2012-2013, ce passif était de 19,7 milliards. Cette diminution du passif sera échelonnée sur sept ans à compter de 2013-2014, et le plan ne sera progressivement mis en place qu'en janvier 2016.

Si les changements au régime de soins de santé de la fonction publique ont un effet important sur les charges à payer du gouvernement, et une incidence significative sur le profil immédiat du solde budgétaire annuel (moyenne de 1,2 milliards de dollars par an de 2013-2014 à 2018-2019), ils sont de peu d'importance pour ce qui est de la trésorerie. Le DPB projette les économies à cet égard à environ 0,2 milliard de dollars par an de 2016-2017 jusqu'à la fin de l'horizon prévu¹⁴.

La figure 3-4 illustre les mesures prévues au Budget 2014 dans le contexte des budgets antérieurs. Si l'incidence nette du Budget 2014 est faible par rapport à celle des budgets antérieurs, la valeur totale des mesures qu'il contient est relativement moyenne par rapport aux autres budgets d'après récession.

Deux autres mesures budgétaires ont été annoncées après la présentation du Budget 2014 : la mise aux enchères du spectre de la bande de 700 MHz et l'accord de libre-échange avec la Corée du Sud. Le DPB a inclus ces deux mesures dans ses projections, dont l'incidence est toutefois négligeable.

Le produit de la mise aux enchères du spectre de la bande de 700 MHz s'est chiffré à 5,3 milliards de dollars; cependant, son incidence cumulative annuelle sur le budget est minime (264 millions de dollars), car il se répartit sur les 20 années du contrat. De plus, les perspectives pour 2014-2015 et 2015-2016 tenaient déjà compte du produit de cette vente au titre des ventes d'actifs dont Finances Canada avait tenu compte dans ses hypothèses de planification pour la mise à jour de l'automne.

Même si les détails de l'entente commerciale avec la Corée du Sud sont limités, le DPB a pu estimer les importations de ce pays à environ 5,0 milliards de dollars par an¹⁵. Si, pour le cadre budgétaire, elle devait avoir un coût analogue à l'élimination des droits tarifaires découlant de l'entente commerciale globale avec l'Europe, l'élimination des droits tarifaires sur les importations sud-coréennes devrait se chiffrer à environ 50 millions de dollars (en tenant compte du volume des échanges).

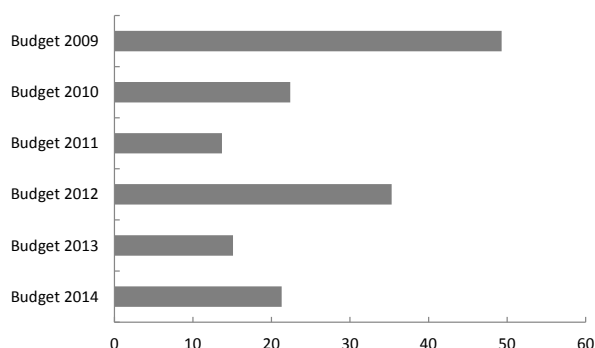
¹⁴ Les cotisations des fonctionnaires au RSSFP s'élevaient à 195 millions de dollars en 2012-2013. Comme les cotisations doublent en 2016-2017 (de 25 à 50 %), les revenus devraient aussi doubler, et les cotisations du gouvernement diminuer d'autant.

¹⁵ Korean Statistical Information Service (KOSIS); taux de change en date du 12 avril 2014.
http://kosis.kr/statHtml/statHtml.do?orgId=360&tblId=DT_1R11006_FRM101&conn_path=l2&language=en

Figure 3-4

Valeur totale des mesures annoncées dans le budget

G\$



Source : Finances Canada.

Nota : Valeur absolue de ces mesures.

3.3 Revenus et charges depuis le début de l'exercice

À l'aide des 10 mois de bulletins statistiques de Finances Canada (La revue financière) disponibles pour l'exercice 2013-2014, le DPB peut évaluer les tendances des revenus et des charges pour construire une estimation pour l'année des opérations gouvernementales. Pour les autres mois, le DPB fait des estimations à partir de ses perspectives économiques, et les totaux annuels sont corrigés pour des raisons de régularisation de fin d'exercice. Le tableau 3-3 établit une comparaison entre les estimations de 2013-2014 du DPB et les comptes publics de 2012-2013.

Le DPB évalue que les revenus ont augmenté de 4,5 % en 2013-2014, soit plus que lors des deux exercices précédents, mais moins que prévu compte tenu de la relation historique avec la croissance nominale du PIB. Finances Canada projette une croissance des revenus de 2,9 % en 2013-2014 après ajustement des risques.

Tableau 3-3

Estimation pour 2013-2014

G\$, sauf indication contraire

	Actuel 2012-13	Estimation 2013-14	Variation \$	Croissance %
Impôts sur le revenu				
Impôt sur le revenu des particuliers	125,7	130,5	4,8	3,8
Impôt sur le revenu des sociétés	35,0	34,2	-0,8	-2,2
Impôt sur le revenu des non-résidents	5,1	6,2	1,1	22,2
Total de l'impôt sur le revenu	165,8	170,9	5,2	3,1
Taxes et droits d'accise				
Taxe sur les produits et services	28,8	30,9	2,1	7,1
Droits de douane à l'importation	4,0	4,3	0,3	7,1
Autres taxes et droits d'accise	10,8	10,6	-0,1	-1,1
Total des taxes et droits d'accise	43,6	45,8	2,2	5,1
Cotisations d'assurance-emploi	20,4	22,2	1,8	8,7
Autres revenus	26,9	29,4	2,5	9,2
Total des revenus budgétaires	256,6	268,3	11,6	4,5
Principaux transferts aux particuliers				
Prestations aux aînés	40,3	41,6	1,4	3,4
Prestations d'assurance-emploi	17,1	17,0	-0,1	-0,7
Prestations pour enfants	13,0	13,2	0,2	1,7
Total	70,3	71,8	1,5	2,1
Principaux transferts aux autres administrations				
Prestations aux aînés	58,4	60,4	2,0	3,5
Charges de programmes directes	117,7	118,8	1,1	0,9
Frais de la dette publique	29,2	28,9	-0,3	-1,0
Charges totales	275,6	279,8	4,3	1,6
Solde budgétaire	-18,8	-11,6	7,2	-38,5

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Nota : Les charges de programmes directes ont été corrigées pour tenir compte de l'entente relative au RSSFP.

Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers ont été modiques au cours des 10 premiers mois de l'exercice, bien que les ménages aient eu un revenu relativement élevé. Elles devraient se redresser en février et mars en raison du glissement d'une fourchette d'imposition à l'autre, les fourchettes d'impôt sur le revenu de 2014 ayant été indexées sur le très bas niveau de l'inflation enregistré entre septembre 2012 et septembre 2013 (0,9 %).

Les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés ont été moindres en 2013-2014 que pendant la même période de 2012-2013 et devraient chuter de 2,2 % sur l'ensemble de l'année. La faiblesse de ces

revenus était attendue en raison de l'atonie des profits des sociétés au cours des deux premiers trimestres de 2013 et du modeste redressement qui a suivi.

Les revenus depuis le début de l'exercice provenant de l'impôt perçu auprès des non-résidents ont déjà dépassé le total annuel figurant dans les comptes publics pour 2012-2013 et égalent le total annuel prévu par Finances Canada dans son budget pour 2013-2014. Si la tendance se maintient au cours des mois à venir, les non-résidents verseront 22,2 % d'impôts de plus sur le revenu pour l'ensemble de l'exercice.

Les rentrées provenant des cotisations à l'assurance-emploi et les autres revenus ont été élevés par rapport à 2012-2013 et par rapport aux estimations qu'a présentées le DPB dans sa MPEF 2013 et ont progressé beaucoup plus rapidement que le PIB nominal. Le DPB prévoit qu'ils augmenteront de 8,7 % et de 9,2 %, respectivement.

Les charges de programmes directes se sont accrues de 2,9 % au cours des 10 premiers mois de 2013-2014, soit plus que les 0,8 % que prévoyait au budget Finances Canada et que le DPB avait prévu dans ses perspectives (cette hypothèse est illustrée au tableau 3-2). Les charges de programmes directes ont toujours été très instables au cours des deux derniers mois de l'exercice, et elles sont généralement touchées par les importantes révisions comptables effectuées en fin d'exercice. C'est pour cette raison que les données depuis le début de l'exercice sont peu révélatrices des totaux définitifs et que le DPB s'en remet aux estimations du gouvernement.

L'évolution combinée des revenus et des charges depuis le début de l'exercice donne à penser que le solde budgétaire s'est considérablement amélioré par rapport à 2012-2013 et devrait se chiffrer en fin d'année à 11,6 milliards de dollars (soit 0,6 % du PIB), ce qui constitue une bonification de 5,0 milliards de dollars par rapport aux estimations de Finances Canada (qui s'établissaient à 16,6 milliards de dollars).

L'estimation pour l'année ne constitue qu'une indication rudimentaire des agrégats budgétaires définitifs pour 2012-2013, lesquels ne seront définitivement connus qu'à l'automne, une fois les Comptes publics du Canada pour 2014 déposés. Les classifications et la méthodologie utilisées dans *La revue financière* font l'objet de révisions fréquentes, dont la dernière remonte à avril 2013. En raison du manque d'uniformité des données dans le temps, des régularisations comptables en fin d'exercice et de l'instabilité importante au cours des derniers mois de l'exercice, le rôle prévisionnel des statistiques mensuelles de Finances Canada comme indicateur de la tenue budgétaire pour l'exercice est limité.

3.4 Perspectives d'évolution à moyen terme des revenus budgétaires

Le DPB prévoit que les revenus budgétaires fédéraux augmenteront en pourcentage du PIB pour passer de 14,3 % en 2013-2014 à 14,6 % en 2015-2016. Le gros de l'augmentation provient des revenus issus de l'impôt sur les particuliers, qui devraient croître de 6,5 % par an au cours des deux prochaines années.

De 2015-2016 à 2018-2019, les revenus devraient légèrement régresser en pourcentage du PIB en raison d'un recul des droits de douane attribuable à la mise en œuvre en 2015 de l'Accord économique et commercial global conclu entre le Canada et l'Europe, de la réduction des taux de cotisation à l'AE en 2017 et de la diminution taxes d'accise, qui ne sont pas indexées sur l'inflation. Le tableau 3-4 fournit une ventilation de l'évolution attendue de chaque catégorie de revenus.

Tableau 3-4

Évolution projetée des revenus

G\$	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
Revenus fiscaux					
Impôt sur le revenu des particuliers	138,6	147,4	155,2	162,4	168,9
Impôt sur le revenu des sociétés	36,0	39,5	42,1	44,5	46,3
Impôt sur le revenu des non-résidents	6,0	6,5	7,0	7,2	7,5
Total de l'impôt sur le revenu	180,6	193,3	204,3	214,2	222,7
Taxes et droits d'accise					
Taxe sur les produits et services	31,9	33,5	34,8	36,1	37,3
Droits de douane à l'importation	4,6	4,9	4,6	4,7	4,9
Autres taxes et droits d'accise	11,3	11,3	11,3	11,4	11,3
Total des taxes et droits d'accise	47,8	49,7	50,8	52,2	53,5
Cotisations d'assurance-emploi	22,7	23,7	23,4	20,6	21,4
Autres revenus	28,9	30,3	31,9	33,3	34,8
Total des revenus budgétaires	280,0	297,1	310,4	320,3	332,5

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Par rapport à la MPEF révisée de 2013 du DPB, les perspectives d'évolution des revenus reflètent essentiellement les facteurs suivants : hausse des impôts sur le revenu des particuliers contrebalancée par la baisse des revenus de l'impôt sur les sociétés (par suite d'une révision des perspectives relatives à la part du revenu national revenant aux ménages et aux sociétés), relèvements des taxes d'accise découlant de la décision stratégique du gouvernement en matière de tabac, recettes au titre de la TPS/TVH moindres que prévu après la récession et abaissement du taux d'équilibre des cotisations à l'A-E en 2017-2018 et 2018-2019.

3.5 Perspectives d'évolution à moyen terme des charges

Les charges de programmes fédérales devraient diminuer de près de un point de pourcentage en proportion du PIB à moyen terme, passant de 13,3 en 2013-2014 à 12,4 % en 2018-2019. Le tableau 3-5 illustre les perspectives d'évolution pour chaque catégorie de charges.

Les prestations aux aînés devraient légèrement grimper en pourcentage du PIB en raison du vieillissement de la population et de l'indexation des prestations sur l'inflation. En revanche, les prestations aux enfants et au titre de l'assurance-emploi devraient décliner.

La part que représentent les prestations pour enfants dans le PIB s'amenuise car la Prestation universelle pour la garde d'enfants – 26 % des charges au titre des prestations pour enfants – n'est indexée ni sur l'inflation ni sur la croissance économique.

Tableau 3-5

Évolution projetée des charges

G\$	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
Principaux transferts aux particuliers					
Prestations aux aînés	44,0	46,5	49,2	52,0	52,7
Prestations d'assurance-emploi	17,9	19,7	20,0	20,1	20,5
Prestations pour enfants	13,2	13,3	13,5	13,7	13,8
Total	75,1	79,6	82,7	85,8	87,0
Principaux transferts aux autres administrations	62,5	65,2	68,1	70,5	73,2
Charges de programmes directes	113,1	114,0	117,1	119,7	124,3
Frais de la dette publique	29,8	30,5	33,4	36,8	38,9
Charges totales	280,5	289,2	301,2	312,9	323,4

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Après avoir régressé en 2013-2014, les prestations d'assurance-emploi devraient de nouveau s'accroître une fois que le chômage aura cessé de reculer (en 2014-2015) et que le ratio de couverture sera revenu à son niveau historique (voir ci-après); toutefois, la hausse projetée devrait être inférieure à la croissance du PIB.

Globalement, les principaux transferts aux particuliers devraient grossir au même rythme environ que le PIB.

Les transferts aux autres ordres de gouvernement sont pour la plupart prévus par la loi (et ne changent que par modification législative) et évoluent aussi plus ou moins à la même cadence que le PIB nominal. Il y a très peu d'incertitudes jusqu'en 2016-2017, date à laquelle les perspectives d'évolution du PIB nominal

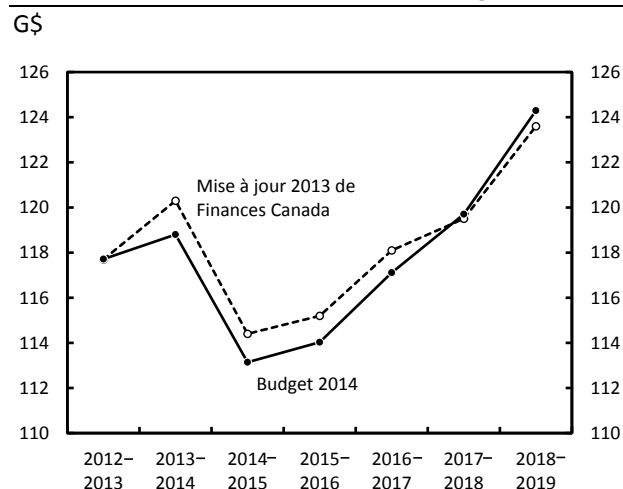
deviennent le principal moteur de l'évolution du TCS.

Parce que les principaux transferts emboîtent essentiellement le pas au PIB, le recul des charges de programmes en pourcentage du PIB est presque entièrement attribuable à une diminution des charges de programmes directes (CPD). Selon l'hypothèse de planification de Finances Canada (que le DPB suppose terminée), les CPD reculent en proportion du PIB de près de un point de pourcentage au cours de l'horizon des perspectives, passant de 6,3 à 5,4 %¹⁶. Plus de la moitié de cette baisse se réalise en 2014-2015.

Par rapport à la Mise à jour des projections économiques et budgétaires de 2013 de Finances Canada (Mise à jour 2013), les perspectives d'évolution des CDP prévues au Budget 2014 reflètent des économies au cours des premières années des projections et une hausse des charges en 2017-2018 et 2018-2019 (figure 3-5). C'est là le résultat d'une combinaison des mesures d'économie mentionnées plus haut et de mesures visant à appuyer les emplois et la croissance, qui ont augmenté les charges de programmes directes de 0,6 milliard de dollars en 2014-2015, de 1,0 milliard de dollars en 2015-2016, de 1,2 milliard de dollars en 2016-2017 et 2017-2018 et de 1,6 milliard de dollars en 2018-2019.

Figure 3-5

Charges de programmes directes dans la Mise à jour 2013 de Finances Canada et dans le Budget 2014



Source : Finances Canada.

Nota : Prévisions du budget 2014 ont été corrigées pour tenir compte de l'entente révisée sur le RSSFP.

Le gouvernement doit prévoir dans son budget, outre les charges de programmes, les frais du service de la dette publique et les engagements futurs (l'encours des titres de dette rémunérés s'élevait à 892 milliards de dollars en 2012-2013). En 2013-2014, les frais d'intérêt devraient représenter 1,6 % du PIB. Les projections du DPB concernant les taux d'intérêt sur les titres de dette négociables et les frais de la dette contractée sur les marchés se trouvent au tableau 3-6. Les pensions et autres engagements futurs devraient représenter d'autres frais de la dette publique, qui représenteront les frais d'intérêts totaux dans les perspectives.

Tableau 3-6

Perspectives d'évolution des taux d'intérêt effectifs des titres de dette négociables

G\$, sauf indication contraire

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Taux d'intérêt (%)	2,9	3,0	3,0	3,4	3,9	4,2
Frais de la dette contractée sur les marchés	18,3	19,1	19,6	22,1	24,9	27,1

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

¹⁶ Corrigé pour tenir compte de l'entente relative au RSSFP annoncée le 26 mars 2014.

3.6 Le Compte des opérations de l'assurance-emploi et les taux de cotisation

Le Compte des opérations de l'assurance-emploi est un compte à fins déterminées consolidé au sein des comptes du Canada qui sert à consigner tous les revenus et toutes les charges liés à la *Loi sur l'assurance-emploi* après le 31 décembre 2008.

Dans le Budget 2014 et dans les projections du DPB, les perspectives d'évolution du Compte des opérations de l'A-E continuent de s'améliorer. Le DPB pour sa part s'attend à ce que le Compte dégage un excédent en 2015-2016 et le maintienne au cours des années ultérieures (tableau 3-7). Si la politique relative au taux n'est pas modifiée, cet excédent devrait être éliminé progressivement sur une période de six ans commençant en 2017-2018.

Tableau 3-7

Perspectives d'évolution du Compte des opérations de l'assurance-emploi, blocage du taux

G\$, sauf indication contraire

	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
Revenu – cotisations à l'A-E	22,7	23,7	23,4	20,6	21,4
Prestations d'A-E	17,9	19,7	20,0	20,1	20,5
	2014	2015	2016	2017	2018
Taux de cotisation (bloqué), en %	1,88	1,88	1,88	1,55	1,56
Solde de fonctionnement	3,4	2,8	3,0	-1,1	-0,7
Solde cumulatif	-1,4	1,4	4,4	3,3	2,6

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Lorsque le gouvernement a publié pour la première fois ses projections concernant le Compte des opérations de l'A-E, c'est-à-dire dans le budget 2012, le solde cumulatif prévu pour 2014 devait être déficitaire de 6,6 milliards de dollars. Même si le taux de cotisation de 2014 a été bloqué, le déficit que projette aujourd'hui le gouvernement est de seulement 1,5 milliard de dollars – soit plus de 5 milliards de dollars de moins¹⁷.

Les revenus au titre des cotisations à l'assurance-emploi ont évolué comme l'avait prévu le gouvernement dans ses projections initiales. L'amélioration du Compte résulte d'une baisse

significative des sorties de fonds au titre des prestations. Les prestations versées aux termes de la partie I du régime d'assurance-emploi ont représenté 1,2 milliard de dollars (7,5 %) de moins que ce que prévoyait le Rapport sur les plans et les priorités de Ressources humaines et Développement des compétences Canada pour 2012-2013¹⁸. Les dépenses au titre de ces prestations devraient être plus faibles de 1,8 milliard de dollars en moyenne chaque année par rapport aux projections du budget 2012.

Les charges que représentent ces prestations sont fonction des montants payés et du nombre de bénéficiaires. La croissance moyenne des salaires (sur laquelle sont indexées les prestations) ne s'est guère éloignée des prévisions. Si les versements au titre de l'assurance-emploi sont moins élevés que prévu, c'est donc que les prestataires admissibles sont moins nombreux.

Les perspectives entourant le chômage se sont améliorées par rapport aux projections du secteur privé présentées dans le budget 2012, mais cela n'explique que 6 % de la baisse des prestations. Le facteur le plus important a été la diminution de la proportion de chômeurs admissibles aux prestations (ratio de couverture).

Il semblerait que les changements à ce qui constitue un emploi convenable et les démarches habituelles et raisonnables de recherche d'emploi, apportés en janvier 2013, ont eu un léger effet temporaire sur les prestations; cependant, les facteurs en jeu sont nombreux et il est difficile de tirer des conclusions fermes¹⁹. L'incidence observée cadre avec les estimations du gouvernement selon lesquelles 8 000 demandeurs n'auraient plus droit aux prestations demandées et

¹⁸ Les prestations versées aux termes de la partie I du régime d'assurance-emploi offrent une aide financière temporaire aux chômeurs admissibles, ou aux travailleurs qui touchent des prestations spéciales pour des raisons de maladie, de congé de maternité ou de paternité ou parce qu'ils prennent soin d'un membre de leur famille atteint d'une maladie grave.

¹⁹ Selon une évaluation des données sur les prestations d'A-E, qui indique un léger report des prestations de janvier aux mois ultérieurs.

¹⁷ Budget 2014, p. 315.

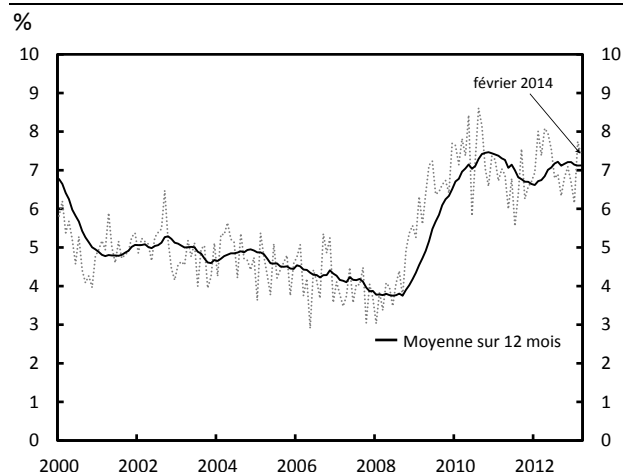
elle ne touche pas véritablement les taux de cotisation projetés²⁰.

Le recul du nombre de bénéficiaires admissibles est davantage attribuable à la montée continue du taux de chômage de longue durée. Les personnes admissibles à la période maximale de prestations n'ont plus droit à l'assurance-emploi après 50 semaines de chômage (après la période de carence de deux semaines et les 48 semaines de prestations). Le chômage de longue durée est passé de moins de 4 à plus de 7 % en proportion du chômage total après la récession, alors qu'il avait décliné pendant 10 ans (figure 3-6). L'importance du chômage de longue durée peut expliquer jusqu'à 40 % de la diminution des prestations.

Le DPB estime que cette diminution s'explique par ailleurs par d'autres caractéristiques du marché du travail après une récession qui touchent l'accessibilité à l'A-E, comme la montée du travail à temps partiel et temporaire. Il suppose que l'amenuisement du ratio de couverture est passager et que ce ratio retrouvera son niveau d'avant récession quand le marché du travail se redressera.

Figure 3-6

Chômeurs de longue durée (53 semaines et plus) en proportion du chômage total



Source : Statistique Canada – Tableau CANSIM 282-0047.

Le recul significatif de la proportion de chômeurs admissibles aux prestations permet d'abaisser le taux de cotisation permettant d'équilibrer les dépenses par rapport au niveau que prévoit le Budget 2014. Le DPB estime que le taux de cotisation par tranche de 100 \$ de gains pourrait être établi à 1,76 \$ en 2015 et à 1,61 \$ en 2016 (tableau 3-8).

Tableau 3-8

Perspectives d'évolution du Compte des opérations de l'A-E, à des taux d'équilibre de 7 ans

G\$, sauf indication contraire

	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
Revenu – cotisations à l'A-E	22,3	21,5	20,8	21,5	22,1
Prestations d'A-E	17,9	19,7	20,0	20,1	20,5
	2014	2015	2016	2017	2018
Taux de cotisation (bloqué), en %	1,88	1,76	1,61	1,61	1,60
Solde de fonctionnement	3,4	1,4	-0,8	-0,2	0,1
Solde cumulatif	-1,4	0,0	-0,8	-1,0	-0,9

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota : A partir de 2016 le déficit cumulatif du Compte est équilibré sur une période de prévision de 7 ans.

²⁰ « On s'attend à ce que les mesures de conformité améliorées entraînent l'interruption des prestations d'environ 8 000 prestataires jusqu'à ce qu'ils puissent démontrer qu'ils exercent leurs responsabilités en vertu des règlements. » Voir <http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p2/2012/2012-12-19/html/sor-dors261-fra.html>.

3.7 Décisions clés et risques pour les prévisions

Taux de cotisation à l'assurance-emploi

Comme le DPB l'a expliqué dans la MPEF 2013, le pouvoir discrétionnaire dont jouit le gouverneur en conseil en matière de fixation du taux de cotisation

à l'A-E introduit une incertitude considérable dans les perspectives entourant les revenus.

Si le gouvernement décide d'établir les taux de manière à équilibrer les revenus et les charges prévues, les revenus projetés pourraient, selon les estimations du DPB, décliner de 2,2 milliards de dollars en 2015-2016 et de 2,8 milliards de dollars en 2016-2017 (tableau 3-9). Finances Canada estime que l'incidence sur les revenus seraient de l'ordre de 3,3 milliards de dollars en 2015-2016 et de 3,0 milliards de dollars en 2016-2017²¹.

Tableau 3-9

Incidence sur les perspectives d'évolution du taux d'équilibre des cotisations à l'A-E

G\$	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
Solde budgétaire (blocage du taux)	-0,5	7,8	9,1	7,5	9,1
Solde budgétaire (taux d'équilibre)	-0,9	5,6	6,3	8,0	9,6
<i>Différences</i>	0,4	2,2	2,8	-0,5	-0,5

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Vente d'actifs

Le DPB a également fait savoir que l'hypothèse de planification du gouvernement en matière de vente d'actifs apporte un élément de risque pour les revenus. Étant donné que le moment de la vente des actifs est établi de façon discrétionnaire, il est difficile pour le DPB d'en évaluer indépendamment l'incidence sur les perspectives budgétaires. Il continue d'utiliser l'hypothèse de planification du gouvernement annoncée dans la Mise à jour de 2013, soit 0,5 milliard de dollars en 2014-2015 et 1,5 milliard de dollars en 2015-2016.

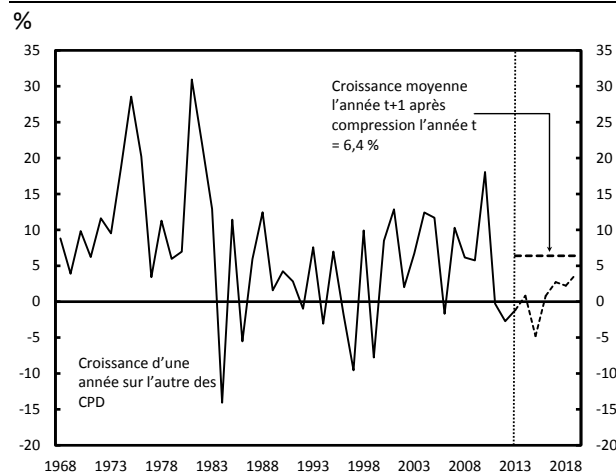
Limitation des charges de programmes directes

Les charges de programmes directes (CPD) feront l'objet de pressions importantes après les compressions de 2014-2015. Une austérité aussi prolongée ne s'est encore jamais concrétisée depuis la création des Comptes publics modernes. En règle générale, les coupes effectuées une année donnée sont suivies l'année suivante d'un relèvement moyen d'environ 6,4 % (figure 3-7). Si

le rebond qui suit habituellement une période de réduction des CPD devait se produire en 2014-2015 ou 2015-2016, il pourrait éliminer l'excédent attendu en 2015-2016.

Figure 3-7

Croissance des CPD passée et projetée



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

3.8 L'incertitude dans les projections budgétaires du DPB

Pour évaluer la sensibilité de ses perspectives à l'incertitude économique, le DPB construit une distribution des probabilités concernant ces projections du solde budgétaire et en présente les résultats dans un graphique en éventail (figure 3-8). La distribution des probabilités est évaluée à l'aide des erreurs historiques des prévisions moyennes du secteur privé, d'une évaluation des risques pour la moyenne des prévisions du secteur privé dans le Budget 2014 et de la sensibilité des revenus et des charges aux chocs économiques mentionnée dans le Budget de Finances Canada²².

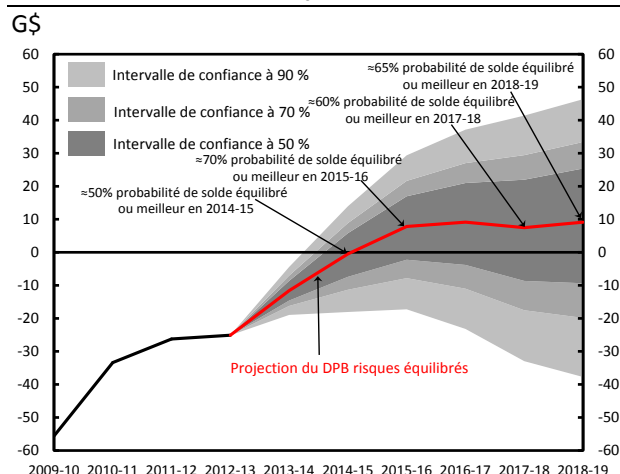
Le DPB estime que les chances d'équilibre budgétaire, voire mieux, sont d'environ 50 % en 2014-2015, de 70 % en 2015-2016, de 60 % en 2017-2018 et de 65 % en 2018-2019.

²¹ Voir le Budget 2014, p. 315.

²² Voir Budget 2014, p. 328.

Figure 3-8

Probabilité d'un équilibre budgétaire compte tenu de l'incertitude économique



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

3.9 Comparaison avec les prévisions budgétaires du Budget 2014

Le DPB projette un solde budgétaire supérieur de 5,0 milliards de dollars à celui que prévoit Finances Canada pour 2013-2014, mais les deux soldes sont relativement identiques en moyenne à moyen terme (tableau 3-10).

Les écarts de prévisions entre le DPB et Finances Canada sont essentiellement attribuables aux « autres revenus » sur la période 2014-2015 à 2016-2017, à un relèvement du taux d'équilibre des cotisations à l'A-E sur sept ans en 2017 et à des frais de la dette publique plus élevés²³. Un tableau complet des comparaisons est fourni à l'annexe E.

²³ Les projections des autres revenus du DPB croissent au même rythme que le PIB et que les projections du DPB des taux d'intérêt nominaux.

Tableau 3-10

Comparaison des perspectives budgétaires du DPB et du Budget 2014

G\$	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Revenus budgétaires	4,3	3,7	3,8	3,6	2,6	0,1
Charges de programmes	-0,2	0,5	1,8	1,2	0,7	-1,8
Frais de la dette publique	-0,4	0,8	0,5	1,3	2,4	3,1
Solde budgétaire	5,0	2,4	1,4	1,0	-0,6	-1,2

Sources : Directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Nota : Les différences représentent les perspectives énoncées dans les PEF 2014 dont on a soustrait celles du Budget 2014.

4 Estimation du solde budgétaire structurel fédéral émanant du DPB

Les déficits et les excédents budgétaires peuvent s'expliquer par la conjonction de deux situations : revenus de politique fiscale fondamentalement suffisante ou insuffisante pour un niveau donné de dépenses (facteur structurel) et un rythme de croissance de l'économie plus rapide ou plus lent que le taux tendanciel (facteur conjoncturel). Il est bon de distinguer les facteurs structurels des facteurs conjoncturels du solde budgétaire, car, si les déficits ou excédents conjoncturels tendent à se dissiper, les causes structurelles, quant à elles, appellent une intervention. Le DPB révisé régulièrement ses estimations du solde budgétaire structurel du gouvernement à la lumière des estimations révisées de l'économie, des mesures annoncées et des modifications des hypothèses sur l'élasticité.

Le solde budgétaire projeté s'améliore à moyen terme, passant d'un déficit de 11,6 milliards de dollars en 2013-2014 à un excédent de 7,8 milliards de dollars en 2015-2016 (tableau 4-1). Cette amélioration est essentiellement attribuable à une progression du solde structurel projeté (essentiellement à cause des compressions des CPD). Le DPB s'attend à ce que le déficit structurel du gouvernement soit éliminé d'ici 2014-2015, et qu'il y ait un excédent structurel de 8,9 milliards de dollars en 2015-2016. La diminution du solde structurel sur la période allant de 2016-2017 à 2017-2018 tient essentiellement à la réduction du

taux de cotisation à l'A-E en 2017 (qui tombe à 1,55 \$ par 100 \$ de gains assurables) ainsi qu'à une décélération du PIB réel potentiel en 2017 et 2018 (à 1,6 et 1,5 %, respectivement)

Tableau 4-1

Estimation des soldes structurel et conjoncturel

G\$	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Solde budgétaire	-11,6	-0,5	7,8	9,1	7,5	9,1
Solde structurel	-4,5	4,8	8,9	5,7	2,0	3,1
Solde cyclique	-7,1	-5,3	-1,1	3,4	5,5	6,0

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

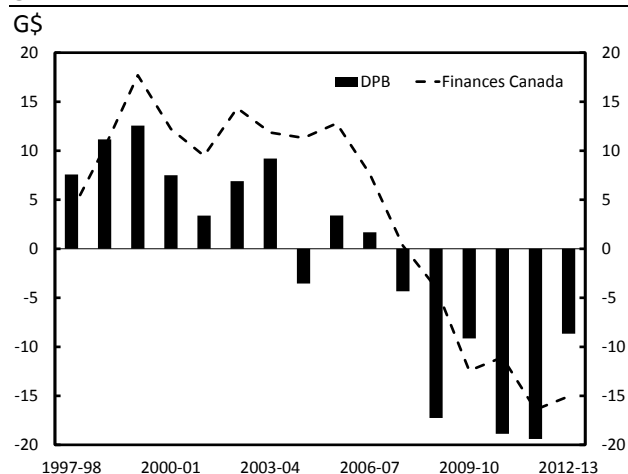
5 Comparaison des estimations du DPB et de Finances Canada concernant le solde structurel

Étant donné que le solde budgétaire structurel d'un gouvernement n'est pas directement observable et doit faire l'objet d'estimations, il est utile de comparer les estimations produites par différents organismes comme Finances Canada et le Directeur parlementaire du budget.

Finances Canada publie des *Tableaux de référence financiers* (TRF) chaque année, qui comprennent les estimations du solde budgétaire structurel du gouvernement²⁴. Dans les TRF de 2013, Finances Canada prévoit des déficits structurels pour la période allant de 2008-2009 à 2012-2013, ce qui cadre avec les estimations du DPB (figure 5.1).

Figure 5-1

Estimations du solde budgétaire structurel du gouvernement de 1997-1998 à 2012-2013



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Finances Canada et le DPB semblent employer une méthodologie similaire qui permet de corriger les fluctuations passagères des prix des matières premières et les facteurs temporaires dans leurs estimations du solde budgétaire structurel du gouvernement. Les différences d'estimations entre ces deux organismes reflètent probablement des divergences relativement aux hypothèses sous-jacentes des revenus et aux sensibilités des dépenses ainsi que pour ce qui est des estimations du PIB potentiel et des tendances des termes de l'échange. Malheureusement, Finances Canada n'a pas publié ni fourni ses estimations du PIB potentiel et des termes de l'échange ni des sensibilités des revenus et des charges qui sous-tendent les estimations du solde budgétaire structurel²⁵. Cependant, les TRF de 2013 fournissent des estimations des soldes budgétaires par rapport au PIB potentiel en termes nominaux, de sorte que le DPB peut calculer ce qu'il juge être

²⁵ Le DPB a demandé ces données (30 novembre 2011) http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/InformationRequests/Requests/IR0056_IMF_submission.pdf; 3 février 2012: http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/InformationRequests/Requests/IR0056_IMF_submission_followup.pdf; et le 9 mars 2012 http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/InformationRequests/Requests/IR0077_Finance_FRT.pdf. Finances Canada n'a pas fourni ces estimations du PIB potentiel ni de l'écart de production au DPB.

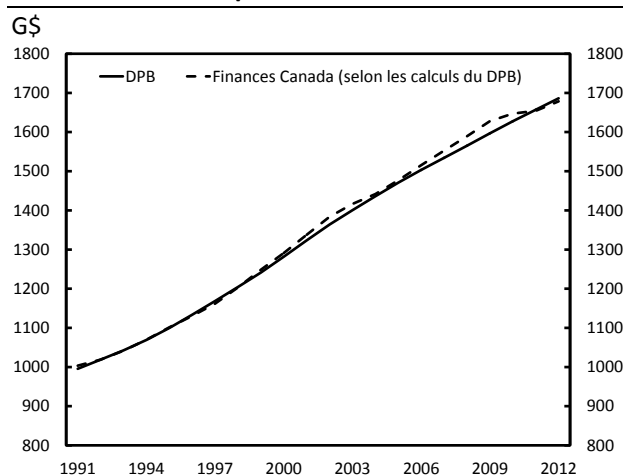
²⁴ Voir <http://www.fin.gc.ca/frt-trf/2013/frt-trf-13-fra.asp>

les estimations de Finances Canada relativement au PIB potentiel et à l'écart de production sur la période visée²⁶.

Selon les calculs du DPB, les estimations du PIB potentiel que le DPB et Finances Canada ont établies se suivent de près de 1991 à 2000, celles du DPB étant inférieures de 1,6 milliard de dollars par année en moyenne (figure 5-2). De 2001 à 2010, l'écart entre les deux séries s'est creusé, les estimations du DPB étant inférieures de 16,7 milliards de dollars annuellement en moyenne. Les estimations du DPB sont supérieures à celles de Finances Canada (selon les calculs du DPB) de 2,9 milliards de dollars en 2011 et de 7,6 milliards de dollars en 2012.

Figure 5-2

Estimations du PIB potentiel, de 1991 à 2012



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

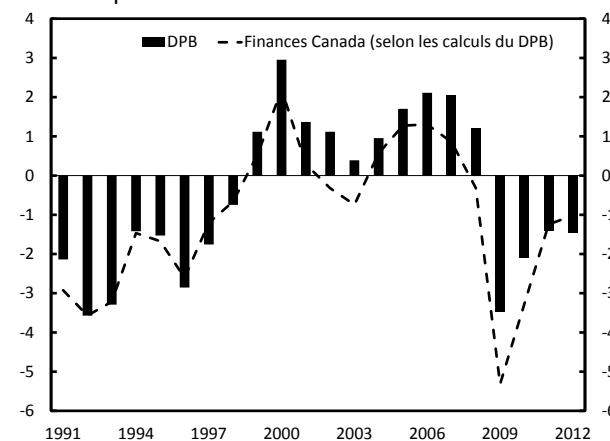
Étant donné que les estimations de Finances Canada et du DPB sont très voisines pour la période 1991-2000 pour ce qui est du PIB potentiel, elles le sont aussi pour ce qui est de l'écart de production (figure 5-3). Les estimations du DPB sont supérieures de 0,1 point de pourcentage seulement en moyenne chaque année

de 1991 à 2000. Étant donné que les estimations des deux organismes relativement au PIB potentiel divergent plus nettement entre 2000 et 2010, les estimations de l'écart de production produites par le DPB sont supérieures de 1,1 points de pourcentage en moyenne chaque année pendant la même période. En 2011 et en 2012, elles sont inférieures à celles de Finances Canada, de 0,2 et de 0,4 point de pourcentage, respectivement.

Figure 5-3

Estimations de l'écart de production, de 1991 à 2012

% du PIB potentiel



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

²⁶ Les *Tableaux de référence financiers* de 2013 fournissent des estimations des soldes budgétaires du gouvernement fédéral et de l'ensemble des gouvernements exprimées par rapport au PIB potentiel en termes nominaux de 1991 à 2012. Le DPB utilise l'indice de déflation du PIB effectif pour déterminer les niveaux du PIB potentiel en termes résiduels.

Bibliographie

- Banque du Canada, *La Banque du Canada laisse inchangé le taux cible du financement à un jour à 1 %*, mars 2014, <http://www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2013/11/fad-press-release-2014-03-05.pdf>.
- Banque du Canada, *La Banque du Canada laisse inchangé le taux cible du financement à un jour à 1 %*, avril 2014, <http://www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2014/04/fad-press-release-2014-04-16.pdf>.
- Banque du Canada, *Enquête sur les perspectives des entreprises (printemps 2014)*, avril 2014, <http://www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2014/04/epe-printemps2014.pdf>.
- Banque du Canada, *Rapport sur la politique monétaire*, avril 2014, <http://www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2014/04/rpm-2014-04-16.pdf>.
- Congressional Budget Office, *The Budget and Economic Outlook: 2014 to 2024*, février 2014, http://www.cbo.gov/sites/default/files/cbofiles/attachments/45010-Outlook2014_Feb.pdf.
- Congressional Budget Office, *The Slow Recovery of the Labor Market*, février 2014, <http://www.cbo.gov/sites/default/files/cbofiles/attachments/45011-LaborMarketReview.pdf>.
- Directeur Parlementaire du Budget, *Perspectives économiques et financières*, avril 2012, http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/EFO_Avril_2012_FR.pdf.
- Directeur Parlementaire du Budget, *Perspectives économiques et financières*, avril 2013, http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/EFO_April_2013_FR.pdf.
- Directeur Parlementaire du Budget, *Rapport sur la viabilité financière de 2013*, septembre 2013, http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/FSR_2013_fr.pdf.
- Directeur Parlementaire du Budget, *Mise à jour des perspectives économiques et financières*, octobre 2013, http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/EFOU_2013_FR.pdf.
- Directeur Parlementaire du Budget, *Mise à jour des perspectives économiques et financières : Rapport de suivi au Comité permanent des finances de la Chambre des communes*, novembre 2013, http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/EFOU_October_2013_follow-up_FR.pdf.
- Directeur Parlementaire du Budget, *Perspectives révisées du DPB et évaluation de la Mise à jour des projections économiques et budgétaires de 2013*, décembre 2013, http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/Revised_EFOU_2013_fr.pdf.
- Directeur Parlementaire du Budget, *Évaluation de la situation du marché du travail au Canada – 2014*, avril 2014, http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/Labour_Note_FR.pdf.
- Federal Reserve, *Federal Open Markets Committee Statement*, mars 2014, <http://www.federalreserve.gov/newsevents/press/monetary/20140319a.htm>.
- Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2014, <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2014/01/pdf/textf.pdf>.
- Ministère des Finances Canada, *Budget 2012*, mars 2012, <http://www.budget.gc.ca/2012/plan/pdf/Plan2012-fra.pdf>.
- Ministère des Finances Canada, *Budget 2013*, mars 2013, <http://www.budget.gc.ca/2013/doc/plan/budget2013-fra.pdf>.
- Ministère des Finances Canada, *Mise à jour des projections économiques et budgétaires*, novembre 2013, <http://www.fin.gc.ca/efp-pef/2013/pdf/efp-pef-13-fra.pdf>.
- Ministère des Finances Canada, *Budget 2014*, février 2014, <http://www.budget.gc.ca/2014/docs/plan/pdf/budget2014-fra.pdf>.

Annexe A

Tableau A – Comparaison des perspectives économiques contenues dans le PEF de 2014 et la MPEF d'octobre 2013

	2014	2015	2016	2017	2018
Croissance du PIB réel (%)					
MPEF d'octobre 2013	2,0	2,6	2,6	1,9	1,5
PEF d'avril 2014	2,1	2,7	2,5	1,9	1,5
<i>différence</i>	0,1	0,0	-0,1	0,0	0,1
Inflation du PIB (%)					
MPEF d'octobre 2013	1,4	1,5	1,9	2,0	2,0
PEF d'avril 2014	1,5	1,6	1,8	2,0	2,0
<i>différence</i>	0,1	0,1	-0,1	0,0	0,0
Croissance du PIB nominal (%)					
MPEF d'octobre 2013	3,4	4,2	4,6	4,0	3,5
PEF d'avril 2014	3,6	4,3	4,3	4,0	3,6
<i>différence</i>	0,2	0,2	-0,3	0,0	0,1
Niveau du PIB nominal (G\$)					
MPEF d'octobre 2013	1 937	2 017	2 110	2 193	2 270
PEF d'avril 2014	1 948	2 032	2 120	2 204	2 282
<i>différence</i>	11	15	10	10	12
Taux des bons du Trésor à 3 mois (%)					
MPEF d'octobre 2013	1,0	1,4	2,8	4,0	4,2
PEF d'avril 2014	1,0	1,4	2,5	3,5	4,2
<i>différence</i>	0,0	-0,1	-0,3	-0,5	0,0
Taux des obligations du gouvernement à 10 ans (%)					
MPEF d'octobre 2013	3,2	3,8	4,5	5,2	5,3
PEF d'avril 2014	2,7	3,6	4,4	5,1	5,3
<i>différence</i>	-0,4	-0,2	-0,1	-0,1	0,0
Taux de change (C\$US/\$CAN)					
MPEF d'octobre 2013	96,5	96,6	96,0	95,6	94,6
PEF d'avril 2014	90,8	93,5	94,6	94,5	93,6
<i>différence</i>	-5,7	-3,0	-1,4	-1,2	-1,0
Taux de chômage (%)					
MPEF d'octobre 2013	7,3	7,0	6,5	6,3	6,1
PEF d'avril 2014	7,0	6,8	6,4	6,1	6,0
<i>différence</i>	-0,2	-0,2	-0,2	-0,1	-0,1
Inflation de l'IPC global (%)					
MPEF d'octobre 2013	1,7	1,9	2,0	2,0	2,0
PEF d'avril 2014	1,7	2,0	2,0	2,0	2,0
<i>différence</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Croissance du PIB réel aux États-Unis (%)					
MPEF d'octobre 2013	2,7	3,4	3,6	3,3	2,6
PEF d'avril 2014	2,7	3,5	3,6	3,1	2,5
<i>différence</i>	0,0	0,1	0,0	-0,2	-0,1

Source: Bureau du directeur parlementaire du budget.

Annexe B

Tableau B – Comparaison des perspectives économiques contenues dans le Budget 2014 et dans le PEF de 2014

	2014	2015	2016	2017	2018
Croissance du PIB réel (%)					
Budget 2014	2,3	2,5	2,5	2,3	2,2
PEF d'avril 2014	2,1	2,7	2,5	1,9	1,5
<i>différence</i>	-0,2	0,2	0,0	-0,4	-0,7
Inflation du PIB (%)					
Budget 2014	1,6	2,0	2,0	2,0	2,0
PEF d'avril 2014	1,5	1,6	1,8	2,0	2,0
<i>différence</i>	-0,1	-0,3	-0,2	0,0	0,0
Croissance du PIB nominal (%)					
Budget 2014	3,9	4,5	4,5	4,4	4,2
PEF d'avril 2014	3,6	4,3	4,3	4,0	3,6
<i>différence</i>	-0,3	-0,2	-0,2	-0,4	-0,7
Niveau du PIB nominal (G\$)					
Budget 2014	1 952	2 040	2 132	2 226	2 320
PEF d'avril 2014	1 948	2 032	2 120	2 204	2 282
<i>différence</i>	-4	-8	-12	-22	-38
Taux des bons du Trésor à 3 mois (%)					
Budget 2014	1,0	1,5	2,7	3,6	4,0
PEF d'avril 2014	1,0	1,4	2,5	3,5	4,2
<i>différence</i>	0,0	-0,1	-0,3	-0,1	0,2
Taux des obligations du gouvernement à 10 ans (%)					
Budget 2014	3,0	3,5	4,1	4,6	4,8
PEF d'avril 2014	2,7	3,6	4,4	5,1	5,3
<i>différence</i>	-0,3	0,1	0,3	0,5	0,5
Taux de change (C\$US/\$CAN)					
Budget 2014	93,7	95,3	95,9	96,2	96,3
PEF d'avril 2014	90,8	93,5	94,6	94,5	93,6
<i>différence</i>	-2,9	-1,8	-1,3	-1,7	-2,7
Taux de chômage (%)					
Budget 2014	6,8	6,6	6,4	6,3	6,2
PEF d'avril 2014	7,0	6,8	6,4	6,1	6,0
<i>différence</i>	0,2	0,2	0,0	-0,1	-0,2
Inflation de l'IPC global (%)					
Budget 2014	1,5	1,9	2,0	2,0	2,0
PEF d'avril 2014	1,7	2,0	2,0	2,0	2,0
<i>différence</i>	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
Croissance du PIB réel aux États-Unis (%)					
Budget 2014	2,7	3,1	3,0	2,9	2,6
PEF d'avril 2014	2,7	3,5	3,6	3,1	2,5
<i>différence</i>	0,0	0,4	0,6	0,1	-0,1

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Annexe C

Tableau C – Perspectives budgétaires du DPB

G\$	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
Impôt sur le revenu							
Impôt sur le revenu des particuliers	125,7	130,5	138,6	147,4	155,2	162,4	168,9
Impôt sur le revenu des sociétés	35,0	34,2	36,0	39,5	42,1	44,5	46,3
Impôt sur le revenu des non-résidents	5,1	6,2	6,0	6,5	7,0	7,2	7,5
Total de l'impôt sur le revenu	165,8	170,9	180,6	193,3	204,3	214,2	222,7
Taxes et droits d'accise							
Taxe sur les produits et services	28,8	30,9	31,9	33,5	34,8	36,1	37,3
Droits de douane à l'importation	4,0	4,3	4,6	4,9	4,6	4,7	4,9
Autres taxes et droits d'accise	10,8	10,6	11,3	11,3	11,3	11,4	11,3
Total des taxes et droits d'accise	43,6	45,8	47,8	49,7	50,8	52,2	53,5
Cotisations d'assurance-emploi	20,4	22,2	22,7	23,7	23,4	20,6	21,4
Autres revenus	26,9	29,4	28,9	30,3	31,9	33,3	34,8
Total des revenus budgétaires	256,6	268,3	280,0	297,1	310,4	320,3	332,5
Principaux transferts aux particuliers							
Prestations aux aînés	40,3	41,6	44,0	46,5	49,2	52,0	52,7
Prestations d'assurance-emploi	17,1	17,0	17,9	19,7	20,0	20,1	20,5
Prestations pour enfants	13,0	13,2	13,2	13,3	13,5	13,7	13,8
Total	70,3	71,8	75,1	79,6	82,7	85,8	87,0
Principaux transferts aux autres administrations	58,4	60,4	62,5	65,2	68,1	70,5	73,2
Charges de programmes directes	117,7	118,8	113,1	114,0	117,1	119,7	124,3
Frais de la dette publique	29,2	28,9	29,8	30,5	33,4	36,8	38,9
Charges totales	275,6	279,8	280,5	289,2	301,2	312,9	323,4
Solde budgétaire	-18,9	-11,6	-0,5	7,8	9,1	7,5	9,1
Dette fédérale	602,4	614,0	614,5	606,7	597,6	590,1	580,9

Source: Bureau du directeur parlementaire du budget.

Annexe D

Tableau D – Modifications des perspectives budgétaires du DPB depuis la MPEF de 2013

G\$	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
Impôt sur le revenu						
Impôt sur le revenu des particuliers	-2,1	-2,8	-1,7	-1,6	-1,3	-1,3
Impôt sur le revenu des sociétés	0,0	1,8	2,4	2,0	1,5	1,3
Impôt sur le revenu des non-résidents	0,6	0,2	0,4	0,5	0,4	0,4
Total de l'impôt sur le revenu	-1,5	-0,8	1,0	0,8	0,6	0,4
Taxes et droits d'accise						
Taxe sur les produits et services	0,0	-0,3	0,0	-0,1	0,0	-0,1
Droits de douane à l'importation	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres taxes et droits d'accise	-0,2	0,6	0,7	0,8	0,8	0,8
Total des taxes et droits d'accise	-0,1	0,4	0,6	0,7	0,7	0,7
Cotisations d'assurance-emploi	0,5	0,0	0,1	0,1	0,2	0,0
Autres revenus	1,6	-0,3	-1,2	0,2	0,2	0,2
Total des revenus budgétaires	0,6	-0,7	0,5	1,8	1,8	1,4
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	-0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2
Prestations d'assurance-emploi	0,0	-0,6	0,5	0,2	0,2	0,1
Prestations pour enfants	0,1	0,0	-0,1	-0,1	0,0	-0,1
Total	-0,1	-0,6	0,4	0,2	0,3	0,2
Principaux transferts aux autres administrations	-0,1	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1	-0,2
Charges de programmes directes	-1,9	-2,3	-1,9	-1,9	-1,7	-0,2
Frais de la dette publique	-0,9	-0,7	-1,1	-0,5	0,5	-0,1
Charges totales	-3,0	-3,8	-2,7	-2,3	-1,0	-0,2
Solde budgétaire	3,6	3,1	3,3	4,2	2,8	1,6
Dette fédérale	-3,6	-6,6	-9,9	-14,1	-16,8	-18,4

Source: Bureau du directeur parlementaire du budget.

Annexe E

Tableau E –Écart entre les prévisions budgétaires du DPB et le Budget 2014

G\$	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
Impôt sur le revenu						
Impôt sur le revenu des particuliers	0,4	0,8	1,6	2,0	1,9	1,2
Impôt sur le revenu des sociétés	-0,8	-1,0	0,0	-0,1	0,0	-0,2
Impôt sur le revenu des non-résidents	0,7	0,3	0,5	0,5	0,3	0,2
Total de l'impôt sur le revenu	0,3	0,2	2,1	2,4	2,3	1,2
Taxes et droits d'accise						
Taxe sur les produits et services	1,0	0,6	0,3	-0,3	-0,6	-1,0
Droits de douane à l'importation	0,1	0,2	-0,1	-0,1	-0,2	-0,2
Autres taxes et droits d'accise	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1
Total des taxes et droits d'accise	1,0	0,8	0,2	-0,3	-0,8	-1,3
Cotisations d'assurance-emploi	0,7	0,0	0,1	0,4	1,2	1,2
Autres revenus	2,3	2,7	1,3	1,1	-0,1	-1,0
Total des revenus budgétaires	4,3	3,7	3,8	3,6	2,6	0,1
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	-0,4	-0,1	0,1	0,2	0,3	-1,7
Prestations d'assurance-emploi	-0,3	0,0	1,2	1,0	0,6	0,2
Prestations pour enfants	0,1	0,0	-0,1	-0,1	0,0	-0,1
Total	-0,6	-0,1	1,3	1,2	0,9	-1,6
Principaux transferts aux autres administrations	-0,1	-0,1	-0,1	-0,2	-0,5	-0,6
Charges de programmes directes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Frais de la dette publique	-0,4	0,8	0,5	1,3	2,4	3,1
Charges totales	-0,7	1,3	2,3	2,5	3,2	1,3
Solde budgétaire	5,0	2,4	1,4	1,0	-0,6	-1,2
Dette fédérale	-2,0	-4,4	-5,7	-6,7	-6,1	-5,1

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.